

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-jeunes-en-prison-a-tort-espionnage-de-masse-violences-coloniales-CRA-assassin-policiers-tortionnaires-drones-partout-dissolution-mise-a-mort-censure.html>



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...



Publication date: samedi 8 juillet 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

- Les Articles -

L'exécution de Nahel à Nanterre et la répression énorme (qui a causé un autre mort) qui a suivi les révoltes éclairent cette chronique d'une lumière noire et montrent une fois de plus la nocivité du système policier et du modèle social qu'il défend.

Le système policier n'est pas une dérive ou une décision de politiciens pires que la moyenne, c'est un rouage inévitable de l'Etat-capitalisme, de la civilisation industrielle, de la société de masse. Cette mégamachine a besoin de toujours plus de contrôle en utilisant tous les outils disponibles, et le secteur capitaliste voit dans « la-sécurité » un marché très lucratif à développer à fond.

Le fonctionnement autoritaire et hiérarchique, le chaos et les crises générées mécaniquement par le modèle en place, « obligent » les puissants à toujours plus de répression et de surveillance, que ce soit pour tenter de contenir les révoltes ou de (mal) gérer les désastres.

L'assassinat de Nahel et la mort d'un homme à Marseille par tir de LBD s'inscrivent dans le fonctionnement quotidien, « normal », légal du système policier. Ce ne sont pas des bavures, des erreurs, mais des flashes qui éclairent et révèlent le mode de fonctionnement de l'ensemble.

Le système policier n'est pas une dérive, c'est un rouage inévitable de l'Etat-capitalisme

Si on doit dénoncer ces violences et dominations, en tant que rouages essentiels de la mégamachine, il serait naïf de s'en étonner. Si le système policier pourrait prendre des modalités moins racistes ou moins brutales, il serait toujours là pour défendre sans pitié le règne de la mégamachine.

En revanche, il est bien sûr utile de se renseigner sur les évolutions du système policier pour mieux lui échapper, se mettre à niveau, affermir l'auto-défense et améliorer la défense collective, voir comment l'enrayer. Et puis faire ressortir ces brutalités institutionnalisées et légales est un des moyens de rallier des partisans révoltés à juste titre par le système policier.

Après la dissolution des Soulèvements de la terre, la répression de ne va pas s'arrêter, elle va s'appuyer sur des « justifications » de plus en plus subjectives et [prédictives](#). C'est l'intention, la non soumission, qui est criminalisée, et pas seulement les actes, c'est le système policier qui la détecte à sa guise et la définit pour les cibles qui lui chante.

Par ailleurs, la surenchère de lois répressives, la « tolérance zéro », l'extrême droitisation du gouvernement, des médias dominants et des flics, ne font qu'attiser un racisme et des brutalités pratiqués de longue date par le système policier dans les colonies et les quartiers populaires.

La résistance organisée et multiforme n'est donc pas seulement un devoir, c'est une nécessité vitale.

Note : ce 8 juillet la préfecture de Paris a interdit tout rassemblement de commémoration de la mort d'Adama Traoré.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences

coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

TRACEURS, CAMÉRAS CACHÉES : ESPIONNAGE DE MASSE CONTRE LES LUTTES SOCIALES ET ÉCOLOGISTES

- ▶ De nouvelles révélations sur la surveillance des militant-es anti-bassines : mêmes les cantines sont espionnées -

Médiapart révèle « l'offensive d'espionnage inédite » à l'encontre des opposant-e-s aux mégabassines. Des boîtiers GPS espions ont été retrouvés sur des véhicules et des caméras de surveillance dissimulées devant des lieux de réunions ont été identifiées.

En janvier dernier, Julien Leguet, militant contre les projets d'accaparement de l'eau, avait découvert une balise GPS bien planquée sous son véhicule, quelques mois après la découverte d'une caméra de surveillance et d'un relais radio utilisés pour la surveillance militaire devant sa maison. La préfecture assumait alors cette surveillance, sans en définir le cadre légal, en estimant que « les antécédents de violence de Bassines non merci justifient une surveillance pour prévenir des troubles graves et généralisés aux biens, voire aux personnes ». En octobre dernier, deux caméras avaient également été identifiées sur des poteaux électriques face à l'entrée de deux lieux de réunion connus. En février, des militant-es découvrent une caméra placée dans une camionnette, positionnée là encore devant un lieu de réunion.

En mars dernier, quelques jours avant la manifestation à Sainte-Soline, ce sont deux personnes qui approvisionnent les cantines du mouvement contre les mégabassines qui découvrent des balises GPS fixées sur leurs voitures respectives. « Ce sont des voitures qui servent à transporter de la nourriture, du raisin, du jus de pomme, des produits paysans, pour les cantines du mouvement » explique l'une d'elle, « Comment on peut faire une surveillance militaire sur des cantinières ? » s'indigne l'une des personnes surveillées.

Il s'agit pourtant d'une surveillance totalement opaque. Contactés par Médiapart, « ni le ministère de l'intérieur ni la gendarmerie n'ont commenté la mise au jour de ces dispositifs de surveillance ». Le procureur de Niort nie également avoir été au courant de telles procédures d'espionnage. Me Pierre Huriet, avocat de Julien Leguet, déplore l'opacité totale de tels dispositifs de surveillance : « On ne connaît pas de procédure ouverte qui ait pu servir de support à ces surveillances. Si c'est une information judiciaire, elle est secrète, et tant que personne n'est mis en examen, on n'en sait rien ». Ces procédures qui menacent le respect de la vie privée et de la liberté d'aller et venir, se doivent pourtant d'être supervisées par un-e juge des libertés et de la détention ou bien contrôlée par la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement.

Nous ne disposons à ce jour d'aucune information sur les procédures qui justifient ces dispositifs de surveillance et le contrôle de la légalité de ceux-ci. Le journal La Lettre A évoque un « débat » entre Matignon et le ministère de l'intérieur : le cabinet de Borne aurait refusé, après l'avis négatif de la CNCTR, certaines surveillances jugées « insuffisamment fondée ». Une « opposition entre les deux institutions » notamment sur la question des « demandes de sonorisation d'un lieu privé, de captation d'images ou d'aspiration des données d'un appareil électronique ». Mais cela ne concerne que 1% des demandes selon le journal. Autant dire, rien. Quasiment toutes les barbouzeries gravissimes sont validées de bas en haut de l'État français.

Les deux cantinières visées par ces procédures de surveillance avaient l'intention d'informer publiquement de cette surveillance, dans le cadre d'un événement militant à Poitiers le 2 juin. Le préfet de la Vienne s'est empressé d'interdire ce rassemblement au motif qu'il représentait des risques de troubles à l'ordre public. Cela n'a pas empêché la colère de s'exprimer dans les rues de Poitiers où environ 250 personnes ont déambulé, flambeaux à la main, contre les projets d'accaparement de l'eau.

Trois mois après la violente répression de la manifestation de Sainte-Soline et l'annonce de dissolution des Soulèvements de la terre dans la foulée (toujours au point mort), la peur de l'État vis-à-vis des mouvements écologistes ne faiblit pas, à en croire les moyens de surveillance et de fichage déployés à l'encontre des militant-es. Si l'État est prêt à engager des moyens de surveillance digne d'un film d'espionnage à l'encontre de deux cantinières, il faut s'attendre à ce que ce type de dispositif soit utilisé à l'encontre de centaines d'autres militant-es.

La Lettre A évoque une explosion de la surveillance : « La proportion de personnes surveillées en France au titre de

"la prévention des violences collectives", qui intègre les activistes écologistes » est passée de 2100 individus en 2018 à plus de 3500 aujourd'hui. Un quasi doublement depuis les Gilets Jaunes. On parle de plus de 3000 personnes surveillées à un instant T, mais le journal évoque « 23.000 cibles » ! Autant dire, tout ce que la France compte de personnes engagées contre le climat et le capitalisme au sens large.

D'ailleurs, que ce soit au Carnet en Loire-Atlantique, ou contre la mobilisation anti-nucléaire de Bure, les opérations de fichage et de surveillance ultra-intrusives ont été mises en place, au point même d'espionner un avocat de militants poursuivis !

Nous devons prendre la mesure des moyens de répression utilisés à l'encontre des personnes qui luttent pour la protection de l'eau et de la terre, et se préparer à s'en protéger. « La connaissance de l'existence de ces dispositifs doit inviter toute personne qui veut combattre le ravage environnemental à étudier comment se protéger de ces intrusions dans son intimité et à oeuvrer contre le traçage permanent de sa vie privée » déclare un porte-parole des Soulèvements de la terre.

Face à un État en pleine fascisation et disposant de moyens d'espionnage inédits, celles et ceux qui s'opposent au monde tel qu'il est doivent apprendre à se protéger collectivement de la surveillance.

(Post de Contre Attaque)



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

Les services de renseignements s'intéressent de plus en plus aux militants...

- [Les services de renseignements s'intéressent de plus en plus aux militants...](#) - Dans son rapport annuel, la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) reconnaît une augmentation des avis défavorables liés aux « demandes présentées au titre de la prévention des violences collectives » visant les militants et les manifestants.

Les services de renseignements tendent à se focaliser sur les militants et les manifestants. Si le constat était partagé au sein des associations et des syndicats, il l'est désormais aussi par la Commission nationale de contrôle

des techniques de renseignement (CNCTR) dans son rapport d'activité annuel publié ce jeudi 15 juin.

(...)

Le ministre de l'Intérieur y voit des « écoterroristes » quand la première ministre les considère plutôt comme des « militants du climat dans leur rôle d'alerter ». Toujours d'après La Lettre A, c'est Élisabeth Borne qui a suspendu la dissolution du mouvement des Soulèvements de la Terre.

(...)

Mais au regard de la technicité accrue des méthodes de renseignement - notamment de l'impossibilité d'accéder à certains éléments depuis les bureaux de la CNCTR, nécessitant un déplacement physique - la Commission déplore un manque de moyen pour permettre une vérification a posteriori, de la légalité des actions menées les services. « Ainsi se constitue un écart grandissant entre, d'un côté, le volume des données interceptées par les services et, de l'autre, la capacité de contrôle effectif de la commission. » Un aveu de faiblesse sur sa capacité de contrôler l'activité réelle des services, des plus inquiétants.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

JUSTICE DE CLASSE ET VIOLENCE SOCIALE

; Fête des travailleurs à Lyon, le 1er Mai 2023 dans un contexte social bouillant. Un homme âgé de 25 ans est accusé d'avoir dégradé une enseigne de bricolage lors de la manifestation. Il est arrêté le 26 mai et déféré au parquet. Le tribunal le condamne lourdement : 2 ans de prison dont un an ferme avec mandat de dépôt. Envoyé derrière les barreaux pour une vitrine, le manifestant croupit dans les geôles de l'État.

; Nicolas Sarkozy, président ripoux, multi-ricidiviste avait été condamné le 1er mars 2021, à trois ans de prison dont un an ferme pour corruption et trafic d'influence dans le cadre de « l'affaire des écoutes » liée aux financements de la campagne présidentielle 2007. Il était accusé d'avoir tenté de corrompre le haut magistrat Gilbert Azibert en lui offrant un poste à Monaco, afin d'obtenir des renseignements sur des affaires judiciaires le concernant. Le 17 mai 2023, la cour d'appel de Paris confirmait le jugement en première instance. Seulement l'ancien chef de l'État a vu sa peine ammenagée. Privilège de classe, le président de la République portera un bracelet électronique dans l'une de ses luxueuses demeures en toute quiétude.

; Entre octobre 2019 et juin 2020, le vice-président du tribunal judiciaire de Dijon proposait à des internautes de

violer sa fille de 13 ans. Une affaire gravissime, jugée avec une certaine complaisance de la part du tribunal de Besançon qui avait condamné l'ancien magistrat à une peine de 24 mois dont 12 mois avec sursis. Les juges autorisaient l'homme de 57 ans à effectuer, chez lui sa peine sous surveillance électronique. Pire, en appel, le tribunal correctionnel de Besançon allégeait la peine à deux ans de sursis en octobre 2022. Effarant.

¡ D'un côté, la prison pour avoir cassé une vitrine. De l'autre, les tribunaux qui protègent les ordures en col blanc et les voyous en robe noire alors que les faits sont extrêmement grave. Violence sociale et injustice de classe, cachot pour les uns, impunité pour les autres, encore et toujours.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

úø DARMANIN AUX USA : VISITE DU FBI POUR PARLER DE « TECHNIQUES POLICIERES »

Le ministre de l'Intérieur français est en déplacement aux États-Unis. À cette occasion, il s'est rendu dans un centre du FBI pour « exprimer la reconnaissance du Gouvernement » français « pour la coopération en matière de police technique et scientifique ». Entre l'agence américaine et le chef de la police française, il est même question d'échanges « très intéressants sur les techniques d'intervention des forces de l'ordre ». En effet, la police nord-américaine est l'une des plus armées et meurtrières au monde.

Darmanin ajoute que « la police scientifique » au sein du FBI « est en pointe sur la généalogie génétique et les sciences du comportement ». Dystopique. Mais au fait, qu'est-ce que c'est le FBI ?

¡ L'ancêtre du Federal Bureau of Investigation se nomme BOI, « Bureau of Investigation », et apparaît dès 1908 à l'initiative de Charles Joseph Bonaparte-Patterson, petit-neveu de Napoléon et procureur des États-Unis. Cocorico !
¡ On ne peut pas parler du FBI sans parler de J. Edgar Hoover. Il dirige l'agence de 1935 jusqu'à sa mort. Pendant 37 ans, sous 8 présidents successifs. Le chef du FBI aura accumulé un pouvoir démentiel aux USA et créé une véritable mafia.

¡ Dès l'après guerre, Hoover crée un gigantesque fichier des opposant-es politiques. Plusieurs centaines de milliers de noms et des dizaines de milliers de fiches biographiques. C'est le début du fichage de masse.

‡ Hoover est réactionnaire, misogynne et raciste. Il interdit le recrutement de femmes et de personnes non-blanches. Il est viscéralement anticommuniste, animé par une haine viscérale de la gauche. Rappelons qu'aux USA, il y a plusieurs épisodes de « peur rouge », durant lesquelles les autorités éliminent avec férocité tous les « communistes » et autres opposant-es. Dès les années 1920, une loi sur le « syndicalisme criminel » permet d'arrêter des milliers de syndicalistes pour des distributions de tract.

‡ Pendant la seconde guerre mondiale, le FBI rafle les personnes d'origine japonaise vivant aux États-Unis, avant de les parquer dans des camps. Sur la simple base de leurs origines, ces personnes sont soupçonnées de conspirer pour le camp ennemi. Un épisode méconnu du conflit.

‡ C'est le FBI qui mène la chasse aux communistes après la seconde guerre mondiale. Au prétexte de la guerre froide, l'agence va surveiller, infiltrer et fiché tous les mouvements contestataires : étudiants, anti-racistes, écologistes, anticapitalistes... C'est le moment d'une immense paranoïa d'État.

‡ Entre 1956 à 1971, le FBI met en place un programme gigantesque : COINTELPRO, pour Counter Intelligence Program. C'est une opération contre-insurrectionnelle massive pour détruire la gauche. Dans ce programme, il y a des expériences « psychologiques » pour « reprogrammer » un esprit humain, des opérations de manipulation et d'infiltration pour briser ou salir les groupes révolutionnaires, des meurtres. Tous les moyens, surtout les pires, sont utilisés par le FBI pour « neutraliser » les ennemis intérieurs.

‡ Le FBI s'attaque en particulier au mouvement afro-américain. Cela va des enquêtes pour nuire à Martin Luther King, par exemple en utilisant des informations intimes sur le pasteur pour le pousser au suicide, jusqu'aux assassinats purs et simples. Le FBI mène des raids et des exécutions au sein des mouvements Noirs. Ses agents abattent notamment le militant Black Panther Fred Hampton dans son lit. Pour la seule année 1970, trente-huit militants sont tués lors d'attaques de bureaux du Black Panther Party.

‡ Le FBI définit son objectif comme étant de « démasquer, briser, fourvoyer, discréditer, ou au moins neutraliser les activités des organisations nationalistes noires qui prêchent la haine ». Avec COINTELPRO, les agents n'hésitent pas à diffamer ou semer la zizanie au sein des groupes contestataires.

‡ Le FBI persécute aussi les luttes autochtones. En 1973, l'agence met en place le siège militaire de la ville de Wounded Knee, ville symbolique des persécutions contre les amérindiens, et occupée par des mouvements autochtones. Le militant Leonard Peltier est toujours emprisonné sur la base d'accusations très contestables du FBI, c'est l'un des plus vieux prisonniers du monde.

‡ L'agence a détruit la vie de l'actrice Jean Seberg, qui soutenait les Black Panther, en la surveillant et en divulguant des informations personnelles sur son intimité. Elle s'est suicidée en 1979.

‡ J. Edgar Hoover intimidait les élus, il était aussi accusé d'être corrompu par la mafia, qui a d'ailleurs pu se développer aux USA sans crainte du FBI, pendant que tous les efforts se concentraient contre la gauche.

‡ Depuis la chute du bloc de l'Est, le FBI se concentre sur l'antiterrorisme et la surveillance de masse. L'agence organise le fichage généralisé et un contrôle des communications numériques d'une ampleur inouïe. Le FBI cherche désormais à surveiller « in real-time » de multiples services en ligne.

Aujourd'hui, le FBI est un État dans l'État, qui compte 40.000 employé-es, 430 agences locales aux États-Unis, des attaché-es d'ambassades dans 59 pays et des bureaux de liaison dans une quinzaine d'autres. Avec une telle histoire, pas étonnant que Darmanin se sente comme un poisson dans l'eau au FBI et rêve de partenariats avec la France !



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

LES POLICIERS DÉMISSIONNENT : UNE BONNE NOUVELLE ?

« Les démissions au sein de la police nationale et de la gendarmerie atteignent des niveaux record ». Au premier abord, on est tenté de se dire qu'il y a de plus en plus de gens qui quittent les rangs forces de l'ordre, et que c'est tant mieux. Mais est-ce vraiment une bonne nouvelle ? Pas forcément. Pour trois raisons.

4 Reconversions dans le privé

La plupart des policiers n'ont pas de compétences particulières en-dehors de la répression. Lorsqu'ils quittent le métier, beaucoup partent faire la même chose, mais dans le privé. Une fois dans la nature, les « reconversions » de flics dans des services de sécurité para-étatiques explosent. L'exemple le plus célèbre, c'est Bernard Squarcini : il a été à la tête des services de renseignement sous Sarkozy avant de monter sa propre entreprise de surveillance. Il a ainsi bossé pour le milliardaire Bernard Arnault, tout en conservant ses anciens réseaux policiers. Et ce n'est qu'un cas célèbre parmi de nombreux autres moins connus, qui partent dans la sécurité privée, en gardant leurs pratiques policières et leurs liens dans la « maison ».

D'ailleurs la loi de sécurité globale votée en 2021 organisait cette privatisation de la police, en déléguant aux agents privés de sécurité des pouvoirs réservés à la police judiciaire. Les vigiles d'entreprises privées peuvent notamment contrôler les identités, verbaliser, et même priver de liberté une personne contrôlée.

4 Un niveau toujours plus bas

Autre effet pervers : l'État continue de recruter massivement chez les forces de l'ordre. Macron ne cesse d'annoncer des créations de postes chez les gendarmes et les policiers. S'il y a des démissions et moins de candidats pour plus de postes, le niveau baisse. C'est mathématique : plus de départ = toujours moins d'exigences.

Le journal Le Parisien évoquait déjà le problème dans un article de 2020, citant des policiers formateurs eux-mêmes inquiets : « Près de dix fois plus de postes ont été ouverts pour un nombre de postulants sensiblement égal [...] Les grilles d'évaluation ont été revues à la baisse ces dernières années pour éviter les notes éliminatoires [...] Lors de leurs examens, les policiers peuvent désormais oublier une signature ou la date sur un procès-verbal et ne perdre que quelques points. Pourtant, c'est une erreur qui entraîne la nullité d'une procédure. Ce nivellement par le bas se

répercute directement sur le terrain en Île-de-France, ceux qui arrivent dans les commissariats franciliens sont généralement dans les derniers de leur promotion ».

Un formateur ajoute : « Il y a encore cinq ou six ans, on n'aurait pas pris en dessous de 9/20, depuis deux ans on descend à 7 ou 8/20, assure un autre formateur. 12 c'est déjà très moyen, alors 7... C'est du niveau collègue ». À propos de l'écriture et du langage : « Quelquefois on est à la limite du phonétique. Une part des stagiaires ne sait pas s'exprimer clairement. Ils perdent facilement leurs moyens et deviennent agressifs dans une discussion car ils n'ont pas le langage suffisant pour argumenter. » Le phénomène va donc s'aggraver encore. Et ces gens sont lourdement armés !

4 Des volontaires zélés dans la police

Dernier motif d'inquiétude : un basculement dans le grand n'importe quoi, avec des « volontaires » chargés d'appuyer la police. BFM diffusait un reportage fin avril 2023 sur ces citoyens volontaires qui « suivent une formation accélérée pour devenir policiers réservistes ». On imagine les idées des personnes qui postulent par les temps qui courent... Quelques jours d'entraînement, une ou deux séance de tirs et c'est gagné ! L'État donne des flingues et un uniforme à ces gens, qu'on envoie directement dans la rue pour compenser les effectifs manquant.

La vague de « démissions » dans la police ne signifie donc pas la baisse du nombre d'agents et encore moins une diminution de la répression. En additionnant les 30.000 policiers municipaux aux 150.000 fonctionnaires de la police nationale et aux 170.000 employés des sociétés privées de sécurité, l'État dispose d'environ 350.000 membres dans les forces de maintien de l'ordre et de sécurité intérieure, sans compter les 99.000 membres de la gendarmerie nationale. Grâce à la loi « sécurité globale », l'État a ainsi à sa disposition au quotidien, pas loin d'un demi million d'agents de sécurité, soit un agent de l'ordre pour 150 habitants. Et les recrutements continuent d'augmenter.

L'Allemagne de l'Est, régime policier par excellence qui fichait l'intégralité de sa population, comptait 91.000 agents pour 17 millions d'habitants en 1989. Un ratio inférieur !

La France devient, de loin, le pays le plus sécuritaire et policier d'Europe, démissions ou pas.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

IL Y A 6 ANS : JÉRÔME LARONZE, PAYSAN ABATTU

PAR LES GENDARMES

C'était il y a 6 ans jour pour jour, le 20 mai 2017 en Saône-et-Loire. Jérôme Laronze, paysan de 37 ans, somnole dans sa voiture. Il fuit les autorités depuis plusieurs jours. Les gendarmes le considèrent comme « dangereux », après des contrôles administratifs dans sa ferme qui se sont mal passés. Ce jour-là, Jérôme est réveillé par le bruit des gendarmes, démarre. Les militaires tirent. 6 balles. Il est tué : 3 balles sur le côté, deux balles dans le dos. Les gendarmes parlent de « légitime défense ». À l'époque, cet homicide commis par les forces de l'ordre trouve très peu d'écho. Cette affaire scandaleuse est, aujourd'hui encore, trop méconnue.

Qu'est-ce qui a mené à cet engrenage mortel ? La détresse d'un homme engagé à la Confédération Paysanne, traqué par les services administratifs et en difficulté personnelle. Des contrôles répétitifs dans une ferme, notamment une descente qui a provoqué une panique dans le cheptel, tuant plusieurs vaches qui se sont écrasées les unes sur les autres. Un paysan non conventionnel et engagé, qui résistait aux injonctions des autorités. Et surtout, des agents à qui l'État a donné un permis de tuer.

Dans les semaines qui précédaient, Jérôme Laronze avait écrit à la presse locale, écrit un manifeste, effectué des recours. Il avait même eu des pensées suicidaires, comme beaucoup d'autres paysans. Mais les services de l'État n'ont pas relâché leur étau et continuaient à menacer le paysan de détruire le travail d'une vie. Il était donc en « cavale » pour quelques jours, dormant dans sa voiture au milieu de la campagne. Rien ne justifiait de le tuer.

En 2020, le tribunal administratif de Dijon finit par déclarer « irréguliers et nuls » trois contrôles réalisés sur la ferme de Jérôme Laronze. Ces inspections ont porté atteinte au domicile de l'éleveur ainsi qu'à ses droits fondamentaux estime la justice. Tout ça pour rien. Mais Jérôme Laronze ne l'a jamais su, puisqu'il est décédé bien avant cette décision.

Dans le chemin où ont eu lieu les tirs mortels du 20 mai 2017, deux douilles seulement ont été retrouvées, sur 6 balles qui ont atteint le véhicule. Les tireurs ont donc maquillé les preuves. De plus, le paysan a été laissé sans secours alors qu'il agonisait. Les deux gendarmes n'ont pas apporté les premiers soins à la victime, ni leurs collègues arrivés sur place par la suite. Il est déclaré mort par le SAMU une heure plus tard.

6 ans après, une centaine de personnes s'est rassemblée devant le palais de justice de Chalon-sur-Saône pour honorer la mémoire de Jérôme Laronze. La famille attend toujours que la justice avance. « Cela fait six ans, il n'y a toujours pas de procès. On attend la justice. Un homme est mort, on lui a tiré dans le dos. Un procès public est incontournable, il y a suffisamment d'éléments alors pourquoi attendre six ans ? » rappelle la soeur du défunt, elle-même avocate.

Pour comprendre la détresse du monde paysan et l'engrenage qui a conduit à la mort de Jérôme Laronze, un documentaire vient de sortir sur Arte : <https://youtu.be/XK3DIT5EiOI>



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

« Le gouvernement n'est rien d'autre que le gendarme du Capital, l'épouvantable flic qui garde les coffres forts des voutours des banques, du commerce et de l'industrie. Pour le Capital il a du respect et lui est entièrement soumis ; pour le peuple, il a les prisons, les casernes et le gibet. »

Ricardo Flores Magón, 1911

(posts de Contre Attaque)

« MORT À SAINT LAURENT DU MARONI, GUYANE.

Ñ ATTENTION IMAGES VIOLENTES Ñ

Ce mercredi 24 mai au matin, un homme aurait été repéré à Saint Laurent du Maroni en train de briser la vitre d'un véhicule. Les gendarmes alertés sont rapidement intervenus sur les lieux et l'homme aurait alors tenté de prendre la fuite.

Il aurait été vite rattrapé devant le collège Albert Londres, aux abords de la résidence Saint-Maurice.

Selon la police, pendant la tentative d'interpellation l'individu aurait brandi un objet métallique ou un tesson de bouteille vers les forces de l'ordre.

Le sous préfet de Guyane a affirmé que les gendarmes avaient tout d'abord usé d'un taser pour le maîtriser, pour finalement faire usage de leur arme.

On voit sur cette vidéo amateur, que l'homme est tué d'une balle tirée à bout portant.

► Vidéo : <https://fb.watch/kLnTKjrMK3/>

(post de CND)

DIVERS

- [Violentées lors de l'AG de Total, des militantes portent plainte contre la police](#) - Deux militantes ont porté plainte contre les forces de police pour les violences « disproportionnées » subies lors du blocage de l'AG de TotalÉnergies, le vendredi 26 mai. Elles témoignent.
- [EELV lance un observatoire des violences contre les écologistes](#) - L'Observatoire aura pour but de mesurer le niveau de violence contre les activistes écologistes. « Nous espérons pouvoir aussi faire de la prévention », avance le sénateur Thomas Dossus.
- [Une petite histoire des empreintes digitales](#) - Vous vous demandez d'où vient cette manie des flics et de l'administration de prendre vos empreintes digitales à tout bout de champ ? Voici une réponse donnée par l'historien Carlo Ginzburg, extrait d'un article intitulé « Traces ». Attention l'histoire est moche... On pouvait s'en douter !
- [Des nouvelles de Greg](#) : Mardi 23 mai, à la sortie d'un tekos, Greg se tape un contrôle, a priori pas ciblé, bippe sur les ordis des gendarmes mais repart. Le lendemain, à plus de 100 km de là, il est réveillé par une trentaine de keufs et embarqué au commissariat de Limoges. On lui notifie alors 3 Mandats d'Arrêt Européens (MAE), émis par la justice italienne en mars 2023 pour une peine de 2 ans et 2 mois.
Greg refuse d'être remis aux autorités italiennes. Une audience publique a eu lieu le 30 mai, devant la Chambre d'Instruction de la Cour d'Appel de Limoges, pour statuer sur la validité des MAE et son extradition (...)
- [Plus que jamais, résistons ensemble contre l'État et ses seconds couteaux ! / Résistons Ensemble no 211](#) - Bulletin no 211 - du 7 juin 2023, du réseau Résistons Ensemble. Formé en 2002, Résistons Ensemble a pour but d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur

auto organisation.

- [Écologistes interpellés : « Le système se sent en danger »](#) - Le 7 juin, à travers la France, 23 rassemblements ont été organisés pour soutenir les militants arrêtés après une action dans une cimenterie Lafarge. À Bayonne, plus d'une centaine de personnes ont fait le déplacement.*
- [Une journée de répression à Toulouse](#) - Ce mardi 06 juin à Toulouse, nous avons fait face à une répression particulièrement violente dans le contexte de la mobilisation contre la réforme des retraites.
- [Petit point sur les garde à vue de Montreuil dans l'affaire de l'usine Lafarge](#) - Lundi 5 juin 5 personnes ont été perquisitionnées à Montreuil, puis mises en garde-à-vue par la sous-direction antiterroriste (SDAT), dans ses locaux à Levallois-Perret. Les personnes sont accusées d'avoir participé à l'« invasion-sabotage » de l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air (13, Bouches du Rhône), le 10 décembre 2022. C'est le premier communiqué concernant les personnes de Montreuil sur le sujet, il n'est pas complet, d'autres suivront peut-être.
- [Soirée de soutien aux inculpé.e.s du 8/12](#) : Soirée de soutien aux inculpé.e.s du 8/12 et, tout autant, contre la machine anti-terroriste !
- [« L'État doit stopper les violences et intimidations envers FNE »](#) - Les militants associatifs sont de plus en plus victimes d'intimidations et de violences de la part d'une partie du monde agricole productiviste, dénoncent les auteurs de cette lettre-tribune. Ils appellent l'État à ne plus détourner les yeux.
- [Sur l'arrestation de trois italiens antifascistes en france et l'utilisation de l'IAT](#) (IAT = Interdiction Administrative du Territoire) (...) Le document signé par le ministère insiste sur le fait que ces journées, également en raison de leur dimension internationale, « laisse craindre la commission d'actions violentes [...] ainsi qu'un risque d'affrontement avec des militants d'ultra droite » et, dans ce contexte, interdit la présence de ces camarades sur le territoire (...) **Cette mesure, qui peut conduire à l'arrestation, à la détention et à l'expulsion, est préventive, c'est-à-dire qu'elle ne sanctionne pas un crime réel ou supposé commis, mais se base seulement sur la possibilité de le commettre, sur la base du « comportement personnel » des sujet** (...) Il semble que ce soit le début d'un nouveau « laboratoire répressif" des gouvernements, qui exploitent de manière créative les dispositifs, les procédures et les structures qui existent déjà en Europe. Cette stratégie combine l'utilisation de mesures préventives, souvent utilisées contre les militant.e.s politiques, avec des mesures de contrôle et de détention pour les immigrant.e.s irrégulier.e.s, avec des pratiques de coopération entre les gouvernements et la police dans l'espace européen, et avec des pratiques anti-terroristes. Comme souvent dans de tels cas, elle travaille dans une zone grise en marge de son propre droit, allant au-delà de la légalité ordinaire pour exercer une répression purement politique.

Il est dangereux que cette pratique soit consolidée car cela signifie qu'à tout moment, tout militant qui se trouve à l'étranger peut être arrêté.e, détenu.e et expulsé.e sans avoir commis le moindre crime et sans pouvoir prévoir sa propre arrestation de quelque manière que ce soit. Il s'agit clairement d'une stratégie d'intimidation visant à décourager les déplacements en Europe. (...) Dans ce contexte, les groupes militants sont traités comme des groupes terroristes dans les médias et par la loi. Nous refusons le parallélisme entre les actions de lutte, même conflictuelles, et les actions terroristes. Ces dernières années en Europe, les seuls attentats meurtriers à motivation politique, visant indistinctement la population et en particulier les personnes appartenant à des groupes opprimés, ont été perpétrés par des fascistes. (...) **Tout cela se déroule dans le contexte d'une bataille pour l'hégémonie culturelle que l'extrême droite européenne mène à plusieurs niveaux contre l'antifascisme et les mouvements sociaux en général, et d'une attaque continue contre l'antifascisme militant et l'anticapitalisme par les démocrates libéraux.** (...)

- ▶ [À propos d'un usage actuel du mot « terrorisme »](#) - Tout ce qui s'oppose intensivement, fermement, radicalement, à la domination rationnelle que ce monde exerce sur nos possibilités d'existence est désormais qualifié par ses laquais politiques et médiatiques de terroriste. Cela serait amusant si la situation n'était pas aussi déglinguée ; à moins que ce ne soit basement absurde à défaut d'être proprement inquiétant. L'époque est trouble comme le ricanement d'une bête servile, qui voit des lois anti-terroristes déployées afin d'empêcher la tenue de manifestations dont le seul tort serait d'être bruyantes.

(...)

Ainsi, du terrorisme qui présentement pèse sur nos vies, faudrait-il en faire toute une litanie, ou du moins une énumération, à jamais ouverte, et qui ne trouvera sa fin que dans un refus absolu, c'est-à-dire dans la destruction totale de ce qui nous détruit. Car le terrorisme est tout entier contenu dans le travail ; dans les fermes-usines et les

porcheries concentrationnaires ; dans les statistiques de dépressions et de suicides et dans la production de statistique en elle-même ; dans les horizons striés d'éoliennes et d'antennes en tout genre ; dans les courses au supermarché sous les néons de la survie industrielle ; dans la vidéo-surveillance à chaque coin de rue et les panneaux publicitaires tous les dix mètres ; dans l'eau du robinet saturée de pesticides ; dans l'honneur de la police (et l'honorabilité des politiques) ; dans les grands projets de bétonisation et les alter-projets éco-responsables à fort potentiel participatifs ; dans les politiques de répression culturelle visant à divertir les populations subalternes ; dans la traque effrénée, par tous les services stipendiés, sociaux et policiers, des irréguliers, des déclassés, des déplacés ; dans les pauvres psychanalyses de foule auxquelles se livrent les commentateurs médiatiques lorsqu'une émeute éclate ; dans les quantités astronomiques de grenades s'abattant en une assez courte unité de temps sur les dites émeutes ; dans les interventions du chef de l'État sur tous les écrans de la nation lorsque l'ordre est censément rétabli ; dans le rétablissement de l'ordre ; dans le chef de l'État lui-même ; dans l'État et dans la nation en leur très glorieuse unité : terrorisme sous sa forme la plus pure, forme politique et légaliste, propre sur elle et sale sur les autres.

« Laissons les suicidaires ensevelir les assassins » [5]écrivaient Césarano et Collu. Nous savons depuis qu'il s'agit des mêmes. Suicidaires et assassins sont aux commandes et s'y agrippent. Laissons-les s'y effondrer ; tous les voyants du tableau de contrôle clignotent déjà au rouge. Mais que cela ne nous prive pas de continuer à leur porter des coups, ni de nous organiser afin de ne pas finir comme eux, entraînés dans les retombées, déjà palpables, de leur gigantesque entreprise d'autolyse généralisée.

Car si ce monde n'est plus que ruines, il nous faut encore le ruiner.

On vous interdit de pleurer. C'est trop tard

14 juin. Pas très loin des côtes européennes. Dans la cale, les enfants, les femmes. Ça sent la pisse, le vomi, la merde. Et puis l'eau commence à monter. La barbarie à l'état pur. Ici elle porte des noms, Darmanin, Macron, Ciotti, Zemmour, Le Pen... Des centaines de morts et de mortes.

Pas très loin des côtes européennes. Au su et au vu de Frontex depuis de très longues heures, ses bateaux, ses caméras, ses drones. 104 rescapés. Mais des centaines de morts et de mortes. Pour la plupart on ne connaîtra pas les noms. Comment ça ? ... parce qu'ils et elles n'ont pas droit aux avions, aux bateaux, de plus en plus performants, de plus en plus sûrs. Parce que les routes les moins pires sont bloquées. Alors les hommes, les jeunes sont entassés sur le pont, partout. Des centaines là où ils devraient être des dizaines. Dans la cale, les enfants, les femmes, les plus vieux aussi, les plus vieilles. Ça sent la pisse, le vomi, la merde. Des cadavres déjà. Il y a sans doute, un infime filet, au milieu de la peur suffocante, un infime filet d'espoir. Espoir que ça va finir ... qu'un jour, demain, en Europe...

Et puis le bateau coule, l'eau commence à monter. L'obscurité, les cris. L'eau, la mer, les fonds.

Voilà. La barbarie à l'état pur. Justifiée. Légitimée.

C'est le système des frontières. L'assassinat pur et simple, en masse, de milliers de... « délinquants » et « délinquantes » – n'est-ce pas Monsieur Macron, n'est-ce pas Monsieur Darmanin ?

Et c'est tout. On vous interdit de pleurer. C'est trop tard.

l'association « Femmes en Luth, citoyennes à part entière » et l'association « Mêmes droits pour toutes et pour tous » ont choisi de diffuser le texte de la « Marche des solidarités » le 20 juin 2023, journée internationale de commémoration du droit d'asile.

Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

DES NOUVELLES DE LA CANCEL CULTURE

Nice, c'est la ville la plus fliquée de France. Pas moins de 4000 caméras et une mairie qui expérimente la surveillance par intelligence artificielle. C'est aussi un maire, Christian Estrosi, fan de Macron et d'extrême droite. C'est à Nice que s'est déchaînée la « cancel culture » dont parlent tant les médias :

;) D'un côté, un « festival des migrations » dénoncé et combattu par la mairie. Au mois d'avril, cet événement associatif sympathique voulait célébrer « Nice, Niça, Nizza, Nissa, Nikaia... Tantôt du nord, tantôt du sud, ligure, sarde ou savoyarde, lieu de départ ou d'arrivée : Nice par-delà les frontières » et proposait d'ouvrir « nos sens dans

tous les sens : rencontres, performances artistiques, danses, théâtres, musiques, fêtes et manifestations dans différents quartiers de la ville... Migrons, de quartier en quartier, de dedans en dehors, d'art en art, de lieu en lieu, sans frontières ». Un vrai danger selon la mairie, qui évoquait une « provocation » et communiquait qu'elle « n'accepterait pas qu'un événement mettant en valeur ce type de comportement soit organisé dans des locaux lui appartenant ou sur la place publique ». Ce type de comportement ? La solidarité et l'entraide. Deux soirées sur les expulsions devaient avoir lieu en présence de Cédric Herrou, ce paysan solidaire qui sauve la vie de réfugié-es dans la vallée de la Roya. Et qui est persécuté pour cela par la police.

ï De l'autre, l'extrême droite la plus radicale privatise littéralement un parc du centre-ville de Nice avec l'accord de la mairie ! Le parti Reconquête, du néofasciste Zemmour condamné plusieurs fois pour ses propos racistes et son incitation à la haine a réservé le square Durandy le 2 juin. Dans le plus grand des calmes. Cette « fête de la droite niçoise » avec boissons, bal des années 80 et invités spéciaux se tiendra dans un beau jardin public géré par la mairie. En guest, le néo-nazi Philippe Vardon et Marion Maréchal, figures de l'extrême droite identitaire. La crème de la bourgeoisie néofasciste pourra faire la fête dans l'espace public.

ï **Ce deux poids deux mesures et à l'image de l'époque. Les autorités macronistes laissent des néo-nazis défiler à Paris ou semer la terreur à Saint-Brévin en toute bienveillance, mais grenadent les luttes sociales et anti-racistes. Dans les médias, la parole raciste est décomplexée, mais la moindre intervention anticapitaliste est censurée ou diabolisée. La "liberté d'expression" n'est invoquée que quand il s'agit de laisser parler les réactionnaires. L'extrême droite est au pouvoir. La cancel culture, c'est eux.**

Renforçons nos propres réseaux, nos médias, des forces à même de riposter partout où c'est nécessaire.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

DRAMES HUMAINS ET VIOLENCE COLONIALE À MAYOTTE

- Un ouvrier contraint de détruire sa propre maison meurt suite à un malaise

À Mayotte, l'État français organise l'opération « Wuambushu », qui signifie reconquête. Des milliers de

forces de l'ordre appuyées par des bulldozers rasant des bidonvilles et arrêtent des centaines de personnes. Il s'agit d'expulser de cet archipel, territoire français de l'Océan Indien, des personnes nées sur l'île voisine, qui n'est pas française. Des vies y sont brisées tous les jours.

« Malaise mortel d'un ouvrier »

Lundi 22 mai, les autorités ont organisé la destruction totale d'un quartier dans le nord-est de l'île : une zone baptisée Talus II. En guise de main d'oeuvre pour détruire les habitations : des travailleurs locaux. Un ouvrier missionné pour la démolition vivait justement dans le quartier de Talus II « de longue date et avec sa femme et ses trois enfants ». Il avait « demandé à son employeur des congés afin de s'occuper du déménagement et pour ne pas que lui et sa famille assistent à la destruction de leur domicile ». La demande lui avait été « refusée ». Autorités et patronat ont mis cet homme dans une situation intenable. Cet ouvrier a fait un malaise devant sa propre case, qu'il devrait démanteler.

Victime d'un AVC, l'homme est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, et a été inhumé ce mercredi. Entre-temps, son quartier a été entièrement rasé. Sa famille a tout perdu. Le journaliste Grégoire Mérot sur place confirme qu'il avait demandé un congé "pour ne pas assister à la démolition. Il me l'a dit plusieurs fois avant le jour de la destruction, sa famille et ses amis me l'ont répété ensuite. Il faisait partie des requérants dans les recours auprès du tribunal administratif, il était très inquiet de l'opération. Il voulait mettre ses enfants à l'abri, les sécuriser physiquement et moralement".

« Blocages d'hôpitaux, élèves abandonnés »

Le journaliste Louis Witter, qui couvre l'opération à Mayotte, rapporte d'autres drames humains provoqués par les autorités françaises. Par exemple la jeune Yanine qui devait passer son oral d'anglais au bac. « Alors que son quartier a été détruit dès 5h30 et qu'elle déménageait ces dernières heures ses affaires avec ses parents, elle n'a pas pu s'y rendre. Pour le rectorat joint par téléphone, "ça ne l'empêchait en rien de se présenter". »

Louis Witter a aussi vu, dans ce quartier du Talus II, les habitants détruire « d'eux-même leurs cases en tôle avant l'arrivée des forces de l'ordre accompagnées des machines de chantier », pour mettre les matériaux et leurs affaires à l'abri.

Le journaliste a aussi constaté le blocage des hôpitaux par les soutiens de l'opération policières. Les habitants « de souche ». Ces personnes empêchent l'accès aux centres de soin, pour priver les « étrangers », venus de l'île voisine, d'accès aux soins. Les forces de l'ordre laissent faire. Résultat : des blessés graves ou des femmes enceintes ne peuvent pas aller à l'hôpital. Et cela dure depuis des semaines.

« Armes à feu »

À Mayotte, la police tire à balles réelles. Dès le 27 avril, près du village de Tsoundzou, les policiers de la fameuse CRS 8 ont sorti leurs armes à feu pour tirer sur des « assaillants ». 12 tirs. On ne saura pas s'ils ont blessé, voire pire, puisque les personnes sans papiers ne prennent pas le risque d'aller à l'hôpital et ne peuvent de toute façon pas y accéder. Le 22 mai, au moment de l'opération de destruction de bidonvilles, les gendarmes ont à nouveau dégainé leurs armes de service et « tiré en l'air » pour intimider la population. « Nos gars étaient à court de grenades » explique un gradé au Canard Enchaîné. Sur l'archipel, le RAID est également déployé : cette section militarisée de la police, en principe réservée au terrorisme et au banditisme, félicitée récemment par Darmanin, y installe une antenne.

Voilà le degré de violence commise au nom de la « lutte contre l'immigration clandestine ». L'État colonial et raciste impose sa force à l'autre bout du monde. Aux confins de l'Empire, on habitue les CRS à dégainer, à tirer. À déshumaniser des habitants. Demain, ces pratiques seront intégrées au maintien de l'ordre dans les villes de métropole. En matière de répression, « l'exception » finit toujours pas devenir la norme.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

À DIJON : DES AMENDES (SUR LA BASE DE VIDÉOSURVEILLANCE) POUR DES CASSEROLADES

Ce gouvernement de « l'apaisement » est décidément bien fébrile. Après la préfecture de l'Hérault qui avait interdit le port de casseroles en avril et les dispositifs policiers démesurés pour éloigner le tintement des casserolades en mai, voici les amendes sur la base de la vidéosurveillance.

À Dijon, plusieurs personnes ont reçu des amendes de 68 euros pour « émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ». En cas de non paiement dans les 45 jours, le montant passe même à 145Euros ! Il s'agit de verbalisations suite à une manifestation qui a eu lieu le 7 mai derniers lors d'un anniversaire de la Cité de la Gastronomie, en présence de députés macronistes. Les explosions de grenades de la police, elles, ne semblent pas porter atteinte à la tranquillité...

Le syndicat Solidaires explique que ces amendes ont été réalisées sur la base d'images de vidéosurveillance, puisque les personnes qui les reçoivent n'ont pas fait l'objet d'interpellation ni de contrôle au moment de la manifestation. D'ailleurs, d'autres participants à différentes casserolades organisées à Dijon commencent à recevoir des amendes.

Il s'agit d'une atteinte évidente au droit de manifester. Une sorte de racket pour taxer les contestataires, dans un contexte de grande précarité et après un mouvement social qui a déjà coûté de nombreux jours de salaires aux grévistes. Cette mesure d'intimidation est vicieuse : qui peut prendre le risque de perdre des dizaines d'euros à chaque manif un peu bruyante ?

Cela suppose que des policiers aient reçu la consigner de visionner attentivement les images de vidéosurveillance en quête de frappeurs de casseroles à verbaliser. Et qu'ils disposent déjà d'un fichier de personnes militantes, afin de pouvoir les reconnaître sur les bandes. Une pratique probablement illégale, car une contravention implique un contrôle direct par un agent assermenté, excepté pour les infractions routières.

Pourtant, ce n'est pas une première. Dans la petite ville d'Epinau-sous-Sénart, en banlieue parisienne, le maire d'extrême droite avait dépensé plus de 500.000Euros pour déployer des caméras de vidéosurveillance. Durant le printemps 2020, lors du confinement, l' élu a voulu « rentabiliser » la dépense de façon malhonnête : des centaines

d'amendes ont été envoyées à des habitants sur la seule base de la vidéosurveillance. Plusieurs jeunes ont reçu des amendes pour « non respect du confinement » directement chez eux, sans jamais avoir été contrôlés. Ils évoquaient « des PV à une minute d'intervalle pour deux personnes différentes à deux endroits distants de plus d'un kilomètre. Des PV malgré une attestation de sortie à cette heure-là. » Ils ne voyaient qu'une explication : « la police municipale nous reconnaît sur les caméras de la ville et nous envoie les amendes sans même nous contrôler. Qu'on sorte pour aller à la boulangerie ou quoi que ce soit on est verbalisés. Pourtant on n'a croisé aucune patrouille de la police municipale. » La somme totale de ces amendes atteignait 50.000Euros. La défenseure des droit a été saisie pour ces pratiques scandaleuses.

Après Dijon et Épinay-sous-Sénart, bientôt des amendes par drone sur la base de la reconnaissance faciale ?

Ô% CRA, POLICE, ASSASSIN <

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un retenu au CRA (Centre de Rétenion administrative) de Vincennes est mort après avoir été tabassé par les flics.

Il avait réclamé des soins mais n'a pas été vu par l'infirmier et le médecin du centre.

A l'intérieur, une grève de la faim d'autres retenus était déjà en cours pour protester contre les violences policières et les mauvais traitements. Depuis, la colère est montée d'un cran, et plusieurs autres retenus ont été frappés et blessés. Les 3 bâtiments sont en grève de la faim.

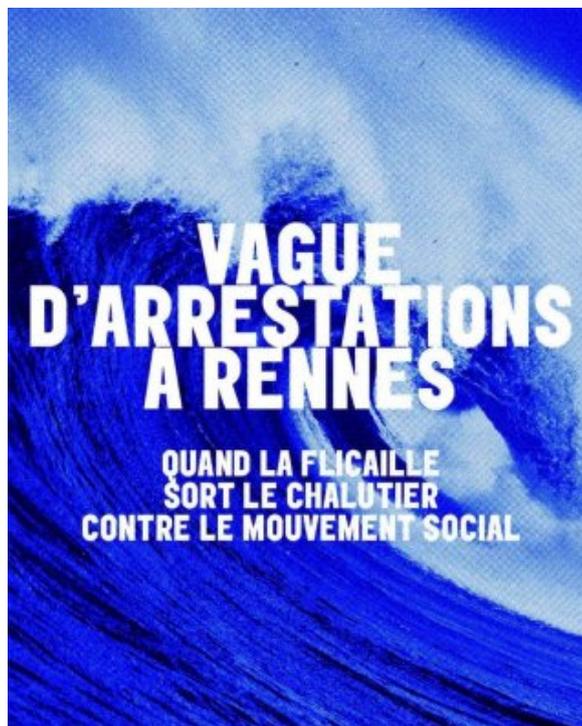
Soutenons-les en allant crier notre soutien !

(posts de Contre Attaque)

- Voir aussi : [Au CRA de Vincennes, la police tue, la police assassine](#) - Vendredi 26 mai, un retenu du Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, a été retrouvé mort au petit matin par son compagnon de cellule. Il s'était fait tabasser la veille et l'avant veille par les flics.

LA JUSTICE INTERDIT AUX SYNDICALISTES DE SE PARLER !

Photo de l'accueil de deux syndicalistes de CGT energie à la sortie du tribunal à Bordeaux le 26 mai poursuivis pour avoir défendu leur retraite, et condamnés à ne plus manifester et même à se parler jusqu'à la date de leur procès, le 21 novembre. On ne voit pas un même acharnement de la justice à l'encontre des députés ou ministres du gouvernement impliqués dans des fraudes, des détournements ou des violences....



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

VAGUE D'ARRESTATIONS À RENNES : QUAND LA FLICAILLE SORT LE CHALUTIER CONTRE LE MOUVEMENT SOCIAL

Ce mardi dès 6h du matin, la police rennais a procédé à la perquisition de plusieurs appartements de camarades à Rennes. À notre connaissance 5 d'entre eux sont actuellement toujours en garde-à-vue. Nous n'avons pas connaissance des faits exacts qui leur sont reprochés, nous savons toutefois que les enquêtes concernent plusieurs manifestations s'étalant de février à avril 2023, lors du mouvement social contre la réforme des retraites. Elles comprennent dans leurs motifs une association de malfaiteurs à caractère criminel, information confirmée par nos avocats mobilisés sur ces garde-à-vues.

À Rennes, ce n'est pas la première fois que le mouvement social est confronté à une tentative de criminalisation de cette envergure : en 2016, lors du mouvement contre la Loi Travail, 20 personnes qui participent à une action « métro gratuit » sont visées par une instruction criminelle et inculpées pour « association de malfaiteurs ». Très vite, la solidarité se diffuse au sein du mouvement social : personne ne se rend aux convocations, l'instruction se fissure. Après des années de procédure, l'affaire des « 20 du métro » finit en queue de poisson pour nos enquêteurs adeptes du coup de filet : les camarades s'en sortirent finalement avec de simples amendes contraventionnelles. Nous avons écrit plusieurs textes sur cette affaire, disponibles sur notre blog : <https://defensecollective.noblo>

Si vous recevez une convocation, contactez la permanence juridique de la DC sur signal au 07 51 28 26 11

Si l'événement peut sembler exceptionnel, il faut rappeler qu'il ne provoquera pas la dissolution du mouvement social. Si vous êtes convoqué.e.s, perquisitionné.e.s ou arrêté.e.s : c'est tout le mouvement qui vous soutiendra.

Refusons la criminalisation du mouvement social et les montages d'affaires en épingle, répondons à cette situation en montrant que nous resterons mobilisé.es quoi qu'il advienne, rassemblons-nous jeudi à 16h devant le commissariat de Rennes si les camarades sont prolongés, mais aussi si ils sont présentés au tribunal pendant la journée !

Nous vous tiendrons au courant des évolutions dans la journée de jeudi.

De la rue aux tribunaux, DÉFENSE COLLECTIVE !

via la Défense Collective de Rennes



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

«CENTRES DE RÉTENTION, "LOI IMMIGRATION" : LE RACISME D'ETAT TUE

Un homme exilé a été retrouvé mort au Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes le 26 mai dernier. Le collectif « A Bas les CRA » dénonce des violences policières qui auraient conduit à la mort de cette personne seulement âgée de 39 ans. Deux jeunes hommes d'une vingtaine d'années étaient morts en 2019 dans ce même centre, le plus grand centre de rétention de France. En 2022, 2326 personnes y avaient été enfermées, en vue de leur expulsion.

Le rapport d'autopsie, très flou, « conclut à une cause naturelle ou toxique » déclare le Paquet de Paris, « des investigations complémentaires sont en cours ». Combien de décès entre les mains des autorités ont déjà été qualifiés comme telles ? Beaucoup, notamment ceux d'Adama Traoré et Wissam El Yamni.

Le collectif « A bas les CRA » apporte de nouveaux éléments : « il s'était fait tabasser la veille et l'avant veille par les flics ». Les violences à répétition et très graves qu'il avait subi ses derniers jours par la police, pourraient être la raison de son décès, inattendu, pour une personne aussi jeune.

En réponse, le préfet de police de Paris, Laurent Nunez, a déposé une plainte pour « diffamation » auprès du parquet. Les investigations quant aux circonstances de la mort ne sont même pas encore établies, que la préfecture de Paris ne perd pas une minute pour protéger à tout prix ses chiens de garde. C'est pourtant une réalité : dans les CRA et ailleurs, la police tue.

Des rumeurs sur son état de santé et ses consommations de stupéfiants sont également relayés dans les médias. Une stratégie bien connue d'inversement de la culpabilité. Rendre responsable les victimes de leur propre mort, avant même que des investigations soient menées. Les médias citent « une source proche du dossier » qui déclare que « cet homme était polytoxicomane et avait de problèmes de santé ». Une information qui est donc invérifiable mais qui suffit à installer le doute. D'ailleurs, une personne victimes de telles addictions doit être prise en charge par des structures de soin, pas enfermée dans des conditions indignes.

Une stratégie de culpabilisation des victimes

On ne peut s'empêcher de se souvenir du traitement médiatique qui a suivi le meurtre de Malik Ousseki en 1986. Des voltigeurs l'avaient roué de coups jusqu'à la mort dans un hall d'immeuble, mais dès les jours suivants Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, se pressait de dissimuler la responsabilité des assassins payés par l'Etat : « La mort d'un jeune homme est toujours regrettable, mais je suis père de famille, et si j'avais un fils sous dialyse, je l'empêcherais de faire le con dans la nuit ».

Des propos gravissimes, qui sous-entendent que Malik Ousseki porte la responsabilité de son propre meurtre... **Une stratégie de culpabilisation des victimes que l'on retrouve également communément dans les affaires de violences sexistes et sexuelles. Les personnes victimes de ces infractions sont très souvent pris à parti sur leur propre comportement, leur « provocation », sur la raison de leur présence à tel endroit... On entend les flics et les magistrat-es les interroger sur la manière de se comporter avec les hommes, leur tenue vestimentaire, leurs consommations de stupéfiants... Et pendant ce temps là, on tente de faire oublier que la seule personne responsable de ces crimes : c'est celle qui commet l'agression.**

Le collectif a diffusé le témoignage d'une personne retenue avec lui :

« Cela faisait une semaine qu'il était malade, qu'il demandait à aller à l'hôpital. L'infirmerie refusait et lui disait juste de prendre des Dolipranes. Ici, c'est comme ça. T'es jamais bien soigné. Pour voir un médecin, t'es obligé de gueuler, de te mettre en grève de la faim » explique un retenu de Vincennes. « Les keufs l'ont tapé, tapé. Ils l'ont mis à l'isolement et là tu sais comment ça se passe . Il n'y a pas de caméra et les flics te frappent, te frappent... Les flics l'ont ensuite ramené dans sa chambre jeudi. Le soir, il avait du mal à respirer. Il me disait qu'il allait mourir. Il avait du mal à manger car ils lui ont cassé des dents ». L'infirmerie a refusé de le prendre en charge. Une habitude selon les témoignages de nombreuses personnes enfermées qui constatent régulièrement des refus d'accès aux soins et des violences médicales. Il est mort quelques heures plus tard ».

A la nouvelle de son décès, plusieurs personnes retenues ont engagé une grève de la faim, des affrontements ont eu lieu avec la police, qui a blessé plusieurs d'entre elles et placé 4 personnes à l'isolement, dont deux se sont mutilées.

Le racisme d'Etat ne faiblit pas dans un état où les discours racistes circulent en toute normalité dans les médias et les lieux de pouvoir. Les références à la théorie du « grand remplacement » ou encore la récupération du lexique d'extrême droite ne surprennent plus personne semblerait-il.

Le RN, dépassé lui-même par cette récupération, s'indigne d'une « copie quasi totale du programme de Marine Le Pen »

Ainsi, Les Républicains, dans la droite ligne du Rassemblement National, ont récemment présenté dans le Journal Du Dimanche deux nouveaux textes sur l'immigration. Eric Ciotti déclare vouloir mettre « un coup d'arrêt à l'immigration de masse ». Toujours plus loin dans la surenchère haineuse et raciste, Bruno Retailleau ajoute : « Le chaos migratoire conduit à l'insécurité, à la partition et au chaos politique ». Durcissement des conditions d'accès à l'AME, au regroupement familial, au droit d'asile ou encore aux prestations sociales pour les personnes étrangères. Le RN, dépassé lui-même par cette récupération, s'indigne d'une « copie quasi totale du programme de Marine Le Pen ». Une situation ubuesque qui pourrait porter à rire, si elle n'était pas si tragique.

Ces propositions s'ajoutent au projet de loi immigration de Darmanin, mis en attente depuis le mois de mars, celui-ci envisage notamment « de faciliter à la fois l'expulsion des étrangères et étrangers délinquants, mais aussi la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers dans les métiers dits « en tension ».

Une continuité de politiques anti-migratoires et racistes qui se succèdent en France, mandat après mandat. En 2010, Sarkozy dénonçait déjà « cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration » et proposait ainsi la révision des droits et prestations sociales à destination des personnes étrangères.

Une telle décomplexion des idées racistes se répercutent nécessairement dans la rue, et les exemples ne cessent de se multiplier ces dernières semaines : De Saint Brévin, à Paris, en passant par la frontière franco-italienne où l'Etat déploie des forces policières supplémentaires, jusqu'à Mayotte où la violence raciste policière s'abat sur la population en toute impunité.

Dans les CRA, les prisons, et la rue, la police et l'extrême droite continue d'assassiner en toute impunité. A Nantes, la construction d'un CRA est prévue à la demande de la mairie socialistes. Partout où c'est possible, soutenons les personnes enfermées et victimes du racisme d'Etat, et enravons la mécanique du racisme d'Etat.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

ASSASSINAT D'YVAN COLONNA : UN RAPPORT POINTE LES « GRAVES DÉFAILLANCES » DES AUTORITÉS

Yvan Colonna, militant indépendantiste corse était décédé suite à une violente agression le 2 mars 2022 par un co-détenu de la prison d'Arles. Le militant avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat du préfet Claude Erignac en 1998, à la suite d'une procédure douteuse, avec des doutes émis y compris par un légiste et des rétractations de témoins. Yvan Colonna n'a jamais cessé de clamer son innocence, sans changer de version.

Son agression, en plein centre de détention, sous la surveillance complice de l'administration pénitentiaire et des caméras de surveillance, interrogé... Ces deux détenus étaient en effet placés sous le statut de détenu particulièrement signalé (DPS). Comment ce détenu « particulièrement signalé » a pu être laissé seul, pendant une période aussi longue, en compagnie d'un détenu psychotique très violent ? Pourquoi Yvan Colonna n'a pas été rapatrié en Corse alors qu'il le demandait depuis des années ? Dans les jours qui ont suivi son assassinat, une vague de révolte avait embrasé la Corse.

Suite à cette flambée de colère, une commission d'enquête parlementaire avait été ouverte. Le rapport de celle-ci, publiée mardi 6 mai, pointe de « graves défaillances des autorités », mais révèle également un échange de SMS

choquants entre deux préfets, l'un deux défendant la peine capitale. Il estime que les faits plaident pour « le rétablissement de la peine de mort » et que détenu auteur de l'assassinat de Colonna « n'a fait que ce que l'État aurait dû faire à l'époque ». Leur identité n'ont pas été révélées, mais ces deux préfets sont toujours en exercice. Il faut noter que « ces échanges ont lieu entre le 10 mars et le 11 mars 2022, c'est-à-dire au moment de la décision de levée du statut de DPS d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri [deux autres membres du commando Érignac - ndlr], à la suite de l'agression mortelle d'Yvan Colonna du 2 mars 2022 ». Les deux préfets contestent ainsi la levée de ce statut, qu'ils qualifient de « décision scélérate ».

Ces échanges « confirment qu'une rancœur et une "haine" existaient bien au sein de certaines sphères de la haute administration d'État concernant le "commando Érignac" » déclare le député Jean-Félix Acquaviva (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires, Liot), qui présidait la commission d'enquête parlementaire.

Si de tels propos peuvent être tenus dans les plus hautes sphères de l'Etat, il ne fait nul doute que l'inaction du personnel pénitentiaire lors de l'agression a largement pu être influencée dans une logique de vengeance des autorités à l'encontre d'un militant à qui l'on attribue la mort d'un préfet. **Pour les indépendantistes Corses, il ne fait en tout cas aucun doute que la mort de Colonna est une vengeance d'Etat qui ne dit pas son nom.**

L'inspection générale de la justice avait dévoilé dès juillet 2022 son rapport sur les circonstances de la mort d'Yvan Colonna. Il décrivait dans les détails, vidéo à l'appui, l'agression très violente du militant qui a duré 9 minutes, sans qu'aucun surveillant n'intervienne. C'est par la suite, l'agresseur qui interpelle un surveillant pour l'informer du « malaise » de son co-détenu. Le surveillant a bien déclenché son alarme portative mais le rapport dénonce « une certaine nonchalance dans sa manière de procéder, son peu d'empressement à secourir un homme de 60 ans gisant inanimé sur le sol alors qu'il pourrait le placer en position latérale de sécurité ».

La mort d'Yvan Colonna n'est pas un fait divers, elle s'inscrit dans une longue liste de décès en détention : agressions, suicides, mauvaises conditions ... la prison tue. L'Observatoire international des prisons comptabilise en moyenne un décès tous les deux ou trois jours en France. Les conditions de détention y sont indignes.

L'enfermement est conçu pour être une sanction punitive et dégradante, marquer les corps, atteindre la dignité humaine... sans aucune réflexion concrète sur le sens de la peine et la réintégration dans la société.

(posts de Contre Attaque)

Ó UN CATHOLIQUE INTÉGRISTE DE 17 ANS RECONNAÎT AVOIR LANCÉ UN ENGIN EXPLOSIF SUR LE CENTRE LGBT+ DE TOURS.

Depuis des mois le centre LGBT+ de Tours subit des dégradations et des tentatives d'intimidations venant de l'extrême droite : porte cassée, boîte aux lettres vandalisée...

Mais cette sixième attaque, qui a eu lieu en plein après midi et que l'on peut qualifier d'acte terroriste, aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

Le 22 mai dernier, les 3 personnes présentes dans le centre ont aperçu un jeune homme lancer "quelque chose" avant de partir en courant après leur avoir lancé un ironique "bon courage".

Sorties rapidement, quelques secondes avant la violente détonation de l'engin, aucune d'elles n'a été blessée mais les dégâts sur le local sont impressionnants.

Interpellé et mis en garde à vue le 1er juin, l'auteur de l'acte terroriste a reconnu avoir jeté sur le centre une bouteille

remplie d'acide et d'aluminium.

Une enquête pour tentative d'assassinat avait d'abord été ouverte, mais le jeune homme de 17 ans n'est plus poursuivi que pour "destructions et dégradations aggravées par la motivation à raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre vraie ou supposée de la victime".

Et si les faits n'étaient pas aussi violents, le cynisme du jeune homme prêterait presque à sourire lorsqu'il conteste avoir eu l'intention de tuer et réfute toute motivation homophobe. Mais en indiquant pourtant avoir agit parce qu'il "était en désaccord avec le centre LGBT+" et être "exaspéré par la théorie du genre".

On s'étonnera ou pas de la déclaration de la Procureure de la République de Tours par intérim "on n'est pas du tout sur une situation de terrorisme, pour moi".

Alors quoi, parce que l'auteur des faits est jeune, blanc et catholique, le discours habituellement utilisé ne conviendrait plus ?

Une mauvaise foi partagée par les médias qui titrent "une attaque" sans assumer la réalité : un engin explosif dont les dégâts auraient pu être mortels, qui visent un centre LGBT+, oui, c'est une volonté politique de terroriser !

Les personnes et bâtiments LGBT sont de plus en plus en visés : vandalisme, discours haineux, attaques et agressions sont leur lot quotidien.

Tout notre soutien face à cette haine grandissante que l'extrême droite ne cache plus, et rendez vous pour la marche des fiertés le 17 juin à Tours !

(post de CND)



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

AU TRIBUNAL DE BOBIGNY : DES POLICIERS TORTIONNAIRES

L'image est rare, sur les bancs du tribunal de Bobigny, où 6 policiers de la Brigade de Pantin comparaissaient cette semaine pour répondre des faits de violences et l'écriture de faux procès verbaux, au préjudice d'habitants des cités Scandicci et des Courtilières, entre 2019 et 2020. Étant donné l'ampleur des faits, on peut dire sans hésiter qu'une bande armée par l'État a terrorisé cette ville de Seine-Saint-Denis pendant des années.

De nombreux faits de violences gravissimes leur sont reprochés. L'un, surnommé « le dictateur », a fracassé la main d'un jeune gardé à vue au sein même du commissariat de Pantin. Un autre est surnommé « l'électricien » pour son goût à électrocuter ses victimes à coup de pistolet à impulsion électrique. Un autre encore, surnommé « le violent », a notamment porté « trois coups de poing au thorax d'un gardien d'immeuble qui descendait ses poubelles ».

La liste est longue : « Bras cassé, passage à tabac, détention de stupéfiants et d'armes, rackets, insultes, perquisitions illégales... ». Le parquet de Bobigny saisit l'IGPN le 24 avril 2020, l'enquête qui s'en suit est accablante. Des pratiques de tortures et d'humiliation... Des actes de barbarie commis par des criminels en uniforme.

Mais seul un tiers des faits rapportés à l'IGPN ont été poursuivis devant le tribunal. Le procureur n'estimant pas nécessaire de poursuivre l'ensemble des faits reprochés au prétexte d'un manque de preuve...

Hypocrisie totale dans la mesure où aucune instruction n'a été ouverte pour recueillir les preuves tant attendues ! « Aucun placement sur écoute des policiers, aucune perquisition, aucune exploitation de la géolocalisation des téléphones n'aient été décidés par le parquet au cours de l'enquête ». Et celui-ci s'étonne de ne pas disposer de preuves... **Le ministère public n'a pourtant aucun mal à déployer des moyens de surveillance dignes de l'anti-terrorisme contre les écologistes, mais quand il s'agit de protéger des policiers tortionnaires, l'indulgence vire à la complicité.**

Le procureur a dénoncé néanmoins les méthodes de la Brigade territoriale de contact (BTC) : des politiques « arrestations fondées sur « l'intimidation », « la violence gratuite » et « le harcèlement » au contrôle d'identité, la BTC donne « l'impression d'une équipe qui se sent pousser des ailes, se voit une vocation de justiciers ». Cela ne l'empêche pas de demander la relaxe pour deux des policiers accusés de violences volontaires commises par personnes dépositaires de l'autorité publique, une circonstance aggravante, "Fautes de preuve suffisantes » annonce-t-il. Les accusations reposaient sur le témoignage d'un flic auprès de l'IGPN. Celui-ci s'est rétracté, permettant ainsi aux tortionnaires de l'État d'échapper à leur responsabilité. Le procureur s'évertue à demander la relaxe, faute de « preuves » alors même qu'un témoignage décisif d'un policier avait été déposé auprès de l'IGPN, et comme si demander la condamnation d'un prévenu sans preuve aurait été une première dans sa carrière... on y croit difficilement.

La défense, quant à elle, crie au complot anti-flic. Un « complot fomenté d'une part par des jeunes des cités qui voudraient trafiquer tranquillement « et faire tomber la police par le même coup » (...) Et de l'autre, par des gardiens de la paix « jaloux » des chiffres d'arrestations de cette brigade ». L'avocat du chef de la brigade va même jusqu'à demander que son client « soit jugé comme un citoyen lambda avec des circonstances atténuantes ». L'indécence est à son comble. Rappelons que le code pénal est explicite sur le sujet, le fait que les violences soient commises « par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission » est une circonstance aggravante.

Le parquet demande une peine de 6 mois ferme pour « le violent » (18 mois dont 12 avec sursis et 5 ans d'interdiction professionnelle), un an de sursis pour le « dictateur », et 6 mois de sursis pour « l'électricien » et le quatrième policier. La relaxe a été requise pour les deux derniers policiers. Des peines minimales donc.

Si la condamnation de policiers serait une bonne nouvelle dans le climat d'impunité actuel, elles seront dans tous les cas symboliques. Et presque anecdotique face à des violences d'État systémiques qui se reproduisent quotidiennement. Le traitement judiciaire d'affaires mettant en cause des policiers est tout à fait inégal par rapport à l'ensemble des justiciables, pour des violences extrêmement graves, commises par des personnes dépositaires de l'autorité publique, qui représentent donc l'État !

En comparaison à la violence judiciaire qui s'abat quotidiennement dans les chambres de comparutions immédiates, le traitement judiciaire dont ils ont bénéficié est d'une grande bienveillance. Ils ont d'ailleurs bénéficié d'un délai important pour préparer leur défense en comparissant en audience correctionnelle 4 ans après les faits. Le procès s'est déroulé sur 3 jours, le temps donc d'aborder les faits dans le détail. Rien à voir avec le traitement judiciaire expéditif que subissent d'autres prévenus, qui ne bénéficient pas de la connivence d'un État policier, d'une violence

extrême, gangrené par le racisme, l'homophobie et la misogynie.

Cette affaire rappelle enfin qu'il n'y a pas de « bonne » police. La BTC est une brigade dite « de proximité », une police « de contact » parfois réclamée par la gauche. Le gouvernement vante d'ailleurs des unités « au coeur de la population ». C'était des agents de la BTC de Paris qui avaient commis le passage à tabac raciste du producteur noir Michel Zecler en 2020. A Pantin, cette proximité n'empêche absolument pas les policiers de terroriser des cités entière, bien au contraire.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

COMMUNIQUÉ À FAIRE CIRCULER

Un communiqué circule depuis hier sur l'arrestation de militant-es italien-nes par la police politique de Darmanin : "Ce [mardi 6 juin] à 11h, cinq camarades italien.ne.s venu.e.s à Paris pour le week-end en hommage à Clément Méric ont été interpellé.s et ménotté.s dans une pharmacie à Aubervilliers. Ensuite ils/elles ont été amené.e.s au 22 rue de l'Aubrac dans un poste de police. Un parmi eux/elles vient d'être transféré au Centre de Rétention Administrative de Vincennes.

Tous les trois maintenant se trouvent dans des CRA (Vincennes et Mesnil-Amelot). Alors qu'ils/elles ont des billets pour rentrer demain [mercredi 7 juin] en Italie. Ils et elles n'ont commis aucun acte pouvant justifier une telle procédure. Cela fait suite au durcissement répressif auquel on a pu assister tout au long de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Cela est en train de remettre encore plus en question le droit de manifester en France et de circuler au sein de l'Union Européenne, en montrant une fois de plus les convergences profondes et toujours plus explicites entre le gouvernement de Macron et les gouvernements d'extrême droite. Comme l'atteste d'ailleurs le tweet de Darmanin."

Via World Riots



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

... DRONES PARTOUT LIBERTÉ NULLE PART

; Ce mardi 6 juin, pour cette nouvelle journée de grève générale et de manifestations, de très nombreux préfets ont pris des arrêtés visant à déployer des drones pour surveiller les cortèges. Il y aura des drones à Paris, Nantes, Bordeaux, Rennes, Montpellier, Nice, Dijon, Tours, Toulouse, Poitiers, Strasbourg et Clermont-Ferrand...

; Les drones de surveillance se généralisent à toute vitesse en France. Ils ont été déployés depuis la fin du mois d'avril au-dessus des contestations sociales et écologiques. Mais aussi sur les grands événements sportifs et culturels : au concert de Beyoncé le 26 mai au stade de France, pour la finale de la coupe de France ou encore au-dessus du tournoi de Roland Garros. Pour cette compétition, un arrêté autorise l'enregistrement et la transmission d'images sur une large zone pour une période de 16 jours allant du 27 mai au 11 juin.

; **Le Conseil d'État avait validé l'usage des drones policiers il y a quelques semaines. Autorisation immédiatement utilisée par le régime répressif. Pire, le 17 mai le Conseil Constitutionnel a validé le projet de loi JO2024, qui autorise l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle pour analyser en temps réel les images de drones et de caméras de surveillance.**

; **Le 1er juin, le Sénat a adopté en commission des lois une proposition de loi autorisant dans certains cas le recours à la reconnaissance biométrique dans l'espace public en temps réel et a posteriori, pour retrouver des personnes « recherchées ».**

; Après le Premier Mai, la préfecture de police de Paris évoquait dans Médiapart « des perspectives d'amélioration intéressantes » à propos des drones. À savoir équiper ces engins volants d'un diffuseur de produit marquant codé (PMC), un produit invisible pouvant rester plusieurs mois sur la peau et les vêtements détectable à l'aide d'une lampe UV ou de flashes lumineux très puissants.

Sortez couverts, n'oubliez pas vos parapluies.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

ó AU SÉNÉGAL, DES ARMES FRANÇAISES TIRÉES SUR LA POPULATION

Au Sénégal, un soulèvement est en cours contre le président autoritaire Macky Sall. Au pouvoir dans ce pays d'Afrique de l'Ouest depuis 2012, le chef d'État veut se maintenir à la tête du Sénégal par un troisième mandat en 2024, et a fait emprisonner son principal opposant, Ousmane Sonko, accusé de « corruption de la jeunesse ». Face à ce coup de force et sur fond de crise sociale aiguë, la population se révolte de puis plusieurs semaines.

La police et l'armée du Sénégal répriment très violemment les manifestations. Amnesty International recense la mort d'au moins vingt-trois personnes, dont 3 enfants, lors des manifestations du 1er et 2 juin 2023. Depuis le 1er juin, 390 personnes ont été blessées d'après la Croix-Rouge sénégalaise. Entre autres actes inqualifiables, les forces de l'ordre sénégalaises ont utilisé des civils pour se protéger des jets de pierre. Une image marquante filmée début juin montre un enfant maintenu par les forces de l'ordre en première ligne en guise de bouclier humain face à la foule en colère. Il s'agirait d'un jeune garçon de 8 ans.

Ces derniers jours plusieurs personnes, y compris extérieures aux manifestations, ont été touchées par des tirs d'armes à feu. La police et ses auxiliaires pro-gouvernement utilisent autant des balles réelles que des armes du maintien de l'ordre pour écraser la contestation. Parmi les munitions utilisées, la plupart sont fabriquées en France.

Le 23 mai, au début du soulèvement, un manifestant sénégalais publie sur Twitter un tas de grenades lacrymogènes et explosives ramassées dans la ville de Ziguinchor, au sud du pays. Elles ont été achetées à la France et produites par l'entreprise Alsetex. Les manifestants français reconnaîtront aisément ces munitions abondamment utilisées ici aussi.

Pour tirer ces grenades, les forces de l'ordre du Sénégal utilisent un lanceur 56 fabriqué par la firme Lebel, le nouveau nom de Verney-Carron. Cette entreprise basée à Saint-Étienne fabriquait le célèbre Flash-Ball.

Un média sénégalais montre également la police utiliser une batterie de lanceurs Cougars, les mêmes que ceux utilisés par la police française, mais assemblés pour tirer des rafales de grenades simultanément. La photo a été prise en 2021, lors d'affrontements antérieurs, mais l'équipement est bien utilisé par la police du Sénégal. Plusieurs reporters sénégalais évoquent l'usage de grenades explosives GM2L, des armes de guerre, les mêmes qui ont été massivement tirées à Sainte-Soline récemment et dont la police abuse de plus en plus en manifestation. À Nantes un homme a été mutilé à la main par une de ces grenades le premier mai dernier.

La vente d'armes françaises est un business lucratif. En février dernier, le ministre des armées Sébastien Lecornu

annonçait la vente d'équipement militaire au Sénégal lors d'un passage à Dakar, dans le cadre d'une tournée africaine.

Pour rappel, la France est l'un des premiers exportateurs d'armes du monde. Non seulement des armes militaires, mais aussi des armes de maintien de l'ordre. Les munitions du concepteur français du Flash-Ball ont été vendues au Portugal, en Slovaquie, au Maroc, au Sénégal ou en Indonésie. Durant la vague d'insurrections qui s'est emparée du monde arabe en 2011, les policiers du Bahreïn, un petit royaume du Golfe, ont asphyxié des dizaines de personnes en tirant des grenades lacrymogènes directement dans leurs domiciles. Des grenades de chez Alsetex.

En juin 2013, le peuple d'Istanbul prend la rue contre le président autoritaire Erdogan. La police turque tire systématiquement ses lacrymogènes en tirs tendus. Plusieurs manifestants sont tués, notamment Berkin, 15 ans, après avoir reçu une grenade dans la tête. Deux ans plus tôt, le ministre de l'Intérieur français avait signé avec le gouvernement turc un « accord de coopération dans le domaine de la sécurité intérieure ».

À l'automne 2014, au Burkina Faso, une série d'émeutes chassent le chef d'État. Il y a plusieurs morts et des blessés. Les manifestants ramassent les cartouches tirées : des grenades françaises.

Lors des révoltes libanaises de 2020, la France a fourni des grenades lacrymogènes et des munitions « non létales » pour réprimer les manifestations. De même, des canons à eau français étaient utilisés contre les protestataires de Hong Kong en 2019. Pendant l'insurrection chilienne de la même année, le gouvernement chilien sollicitait la police française pour des formations. Plus récemment au Qatar : la France a envoyé des policiers et des gendarmes pour superviser la sécurité de la coupe du Monde de cette monarchie gazière. L'expertise de la police française dans la barbarie répressive est reconnue mondialement.

Dans le monde entier, les firmes qui fabriquent les armes qui frappent nos corps font aussi du profit grâce aux commandes de régimes répressifs partout dans le monde. Et les usines qui produisent et disséminent leurs armes aux quatre coins de la planète ne le font pas seules. Tout est supervisé par le sommet de l'État français, directement responsable des exactions...

4 #NANTES : LA POLICE EMPÊCHE ET RÉPRIME UNE MARCHÉ CONTRE L'EXTRÊME DROITE 4

► Appel à soutien ce dimanche

Alors que la préfecture de Nantes fait preuve d'une complicité évidente avec l'extrême droite radicale depuis des mois, notamment envers les néo-nazis qui ont semé la terreur à Saint-Brévin, une simple marche contre le fascisme a été attaquée sans sommation dès son démarrage samedi. La bande fasciste la plus dangereuse en France porte un uniforme. Plusieurs violentes interpellations sont à déplorer. Un appel signé par de nombreuses organisations à se rendre devant le commissariat ce dimanche matin en soutien circule. Le voici :

"Ce samedi 17 juin à Nantes, nous nous sommes réunis pour une journée de mobilisation populaire et festive contre l'extrême droite, revendiquant fièrement que Nantes est antifasciste. La journée prévoyait discussions, moments de fête, cantine, concerts et un rassemblement à 14h au miroir d'eau. Notre objectif : une sensibilisation populaire face aux dérives et à la montée de l'extrême droite, qu'elle soit parlementaire ou dans nos rues.

Différents collectifs, associations et syndicats avaient proposé ce rassemblement de longue date pour une journée où nous cherchions à trouver des moyens de s'organiser efficacement par la solidarité et la sociabilité face à ces dérives.

Le matin, des débats animés autour de la question de l'antifascisme ont été suivis d'un déjeuner convivial. Nous partons à une centaine en confiance, vers le miroir d'eau. Malgré la présence de familles avec enfants déjà sur place, un dispositif policier est présent en nombre important, de manière statique et disproportionnée par rapport au nombre de manifestant.e.s. 5 mètres, c'est la distance que nous avons parcourue avant d'essayer de premiers tirs de gaz lacrymogènes. 20 mètres de marche, et une ligne de policiers attaque le cortège en frappant plusieurs personnes sans raison, dont une personne âgée.

Un nuage de gaz envahit alors le miroir d'eau et atteint les enfants, en larmes. Alors qu'ils jouaient au

moment du départ du cortège, ils ont fui par la route attenante les forces de l'ordre et leur usage incontrôlé de gaz irritant.

Nous nous sommes retrouvés.e.s piégé.e.s par un encerclement agressif, sans moyen de partir. Nous avons alors subi des plaquages ventraux accompagnés de manipulations, de contorsions, des étranglements, des coups de matraques répétés, des fouilles au corps insistantes, des charges musclées et injustifiées pour nous faire reculer. 6 personnes ont été interpellé.e.s puis placé.e.s en garde à vue.

Après des mois d'un mouvement social réprimé, aujourd'hui, à nouveau, les pratiques de maintien de l'ordre mettent en danger des familles et une centaine de manifestant.e.s qui expriment leur volonté d'un monde libéré de toute oppression.

Comment une manifestation pacifique a-t-elle pu déclencher une telle volonté d'être empêchée ? Comment ne pas s'indigner d'une telle répression alors que le GUD (groupuscule néofasciste) peut se réunir à Paris le samedi 6 mai, et que le gouvernement le laisse faire sous prétexte de liberté d'expression Plus près de nous, un groupe de 80 néo-nazis a librement pu circuler, encadré par les policiers, à Saint Brévin le 27 avril. Comment ne pas y voir des traitements différents ? On laisse faire l'extrême droite et on réprime les collectifs qui luttent contre elle.

Face à cette escalade de la répression policière, le pouvoir en place confirme sa haine des groupes qui se mobilisent contre l'extrême droite. Nous revendiquons la liberté de manifester, le droit de nos enfants à jouer librement au miroir d'eau et le droit à notre intégrité physique.

Malgré cet autoritarisme jamais vu, nous continuerons à marcher contre le fascisme.

A Nantes, alors que les tags et les actes racistes envahissent nos rues, nous appelons à un rassemblement à 10h devant le commissariat de Waldeck et à une mobilisation massive contre la terreur imposée par l'extrême droite

Signataires :

UD CGT44, UL CGT Nantes, UD Solidaires 44, Attac 44, UCL44, CNT UL 44, GASPROM-ASTI, Jeunes CGT 44, Solidaires étudiant-es, Maison du Peuple de Nantes, VISA 44, AFA 79, Comité nantais des Soulèvements de la Terre



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences

coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

– VIRY-CHATILLON : EMPRISONNÉS À TORT PENDANT DES ANNÉES, DES JEUNES DEMANDENT RÉPARATION

- Mépris de classe et racisme assumés de la justice -

En 2016, six jeunes sont accusés à tort d'avoir attaqué une voiture de police au cocktail Molotov à Viry-Châtillon dans l'Essonne, sur la base de faux procès verbaux, d'intimidations et de mensonges policiers. A l'époque, c'est l'emballement. La classe politique réclame des peines exemplaires. Des jeunes sont arrêtés au hasard, des policiers leur extorquent des aveux trafiqués avec la complicité d'avocats véreux. Ils sont condamnés et emprisonnés à tort pendant plusieurs années, avant enfin d'être innocentés et libérés. « Certains avaient à peine 15 ans quand ils ont été incarcérés, restant jusqu'à quatre années en détention provisoire » précise l'Humanité.

En début juin 2023, la Cour d'appel de Paris leur accorde le droit d'être indemnisés pour avoir été incarcérés alors qu'ils étaient reconnus innocents. Des indemnisations qui vont de « 25 000 à 150 000 euros en réparation du préjudice moral et entre 13 000 et 94 000 euros en compensation du préjudice matériel ».

L'indemnisation ne pourra jamais prétendre à réparer les préjudices psychologiques, physiques, ou encore matériels. L'un des jeunes, âgé de 16 ans au moment des faits, déclare ainsi « La liberté n'a pas de prix. Vous pouvez me donner 1 million d'euros, ça n'effacera rien aux trois années de prison que j'ai passées ».

Ce 19 juin, les magistrats débattent du montant à accorder à Foued, l'un des jeunes injustement accusé et détenu pendant quatre années, alors qu'il n'avait que 18 ans au moment de son arrestation. Son avocate dénonce la proposition d'indemnisation de l'Etat bien en deçà de la réalité des préjudices subis par ces jeunes dont les vies sont marquées, sans retour possible, par la violence de l'Etat, de sa police et de sa justice.

Le procureur général, dans un mépris le plus total, a d'ores et déjà annoncé qu'il conteste la reconnaissance d'un préjudice matériel, estimant que « la prison n'aurait pas représenté une perte de chance sérieuse et effectivement réparable pour ce jeune homme dont les résultats scolaires ne le prédestinaient pas à un avenir brillant ». L'Etat évalue le préjudice moral de Foued pour avoir passé quatre années de sa jeune vie d'adulte en prison à 130 000 euros. Une somme qui ne pourra réparer les conséquences dramatiques sur la vie du jeune homme, qui souffre encore aujourd'hui de nombreuses pathologies physiques liées à sa période de détention mais également au stress post-traumatique et toutes les conséquences que celui-ci peut avoir, des années après et parfois même, toute une vie. Sans parler des conséquences matérielles d'être incarcéré à la sortie du lycée, dans l'insertion professionnelle, les études, et l'ensemble de sa vie privée. Son avocate estime, quant à elle, le préjudice de Foued à 619 600 euros.

Derrière ces calculs d'épiciers qui paraissent indécents, la justice démontre que pour elle, certaines vies valent donc moins que d'autres. Et le procureur général, soit disant représentant de la société, l'assume pleinement, ne tentant même pas d'essayer de dissimuler le racisme et le mépris de classe qu'il exprime impunément.

Foued confie ainsi à Médiapart son indignation : « C'est une nouvelle violence. L'État me considère de nouveau comme un sous-citoyen. Ma vie ne vaut rien. Est-ce parce que je suis de banlieue ? Parce que je suis de milieu modeste ? Que je suis noir ? ».

Revenons au début de l'année 2017 : il est arrêté et conduit au commissariat où il subit plus de huit heures d'auditions où il clame son innocence. Rien y fait, il est mis en examen pour « tentative de meurtre aggravée sur personnes dépositaire de l'autorité publique, commise en bande organisée ». Il est conduit sans procès à la prison

de Fleury-Mérogis. Son jugement interviendra deux ans plus tard. En 2019, il est ainsi condamné à 18 ans de réclusion criminelle. En 2021, en appel, il est finalement acquitté après 4 ans et trois mois d'emprisonnement indignes. **Sur la base des enregistrements de gardes à vue, une enquête de Médiapart révèle alors que les « enquêteurs ont rédigé des procès-verbaux truqués, ne correspondant pas aux déclarations de plusieurs mis en cause et d'un témoin central » et que les policiers ont usés de techniques d'intimidations et de violences verbales lors de leurs interrogatoires. Des plaintes dénonçant notamment des faits de « faux en écriture publique » ont été déposées à l'encontre des policiers . Malgré ses révélations accablantes, leur hiérarchie assure son soutien aux policiers. Rappelons qu'à l'époque, sous la direction de Bernard Cazeneuve à la tête du ministère de l'intérieur, celui-ci avait déclaré publiquement que « la bande de sauvageons sera rattrapée ! »**

Notre système policier et judiciaire n'a pas besoin du moindre élément de preuves pour arrêter et emprisonner arbitrairement celles et ceux qu'ils méprisent et dont la vie ne vaut rien à leurs yeux. Une réalité qui interpelle à entendre le taux de classements sans suite impressionnant concernant les plaintes pour violences sexuelles lorsque les mis en cause sont blancs et issus de la bourgeoisie, ou encore concernant les faits de violences policières, pour lesquels l'impunité règne encore et toujours. **Deux poids deux mesures. La présomption d'innocence ne vaut pas pour tout le monde.**

Deux ans après leur libération, et la reconnaissance de leur innocence, la lumière n'a toujours pas été faite sur la responsabilité de la police quand à cette erreur judiciaire gravissime. **C'est une affaire d'Etat, entourée d'un silence coupable.**

Une information judiciaire a été ouverte en juillet 2021 par le parquet de Créteil pour « faux en écriture publique », « violences et escroquerie au jugement », avec la circonstance aggravante que les auteurs sont des personnes dépositaires de l'autorité publique. Deux ans après, les policiers n'ont toujours pas été inquiétés. **La justice sait ne pas être expéditive quand cela l'arrange, notamment quand il s'agit de protéger les manoeuvres criminelles de sa police.**

Malgré donc la libération et la reconnaissance de l'innocence de ces jeunes, dont la vie s'est vue bouleverser par la violence de l'Etat dont l'ensemble des institutions policières et judiciaires est gangrenée par un héritage colonialiste et raciste, le mépris de l'Etat ne cesse pas.

Ce 19 juin, devant la Cour d'appel de Paris, l'avocate de Foued, Yaël Scemama, promet de faire « entendre les cris d'innocence qui ont résonné dans sa cellule pendant plus de quatre ans, ceux que les policiers ont enterrés, ceux que la justice a ignorés jusqu'à lui ôter sa jeunesse et hypothéquer son avenir. »

Nous leur apportons tout notre soutien.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

PAYÉ PAR L'ÉTAT ET INVITÉ DANS LES MÉDIAS POUR PROPAGER L'IDÉOLOGIE FASCISTE

- ▶ 6000 Euros par mois d'argent public pour diffuser la propagande de Le Pen et Zemmour dans les médias -

; Voilà un véritable cas d'assistanat et de détournement d'argent public. Si vous avez encore la télé, vous connaissez le visage angoissant et la voix insupportable de Jean Messiha : propos haineux, insultes en direct, mensonges systématiques. Il est invité quasiment tous les jours sur les plateaux de télévision et dans les radios des milliardaires. Il propage un discours d'extrême droite radicale depuis des années. Pour lui, la France est « écrasée sous la bureaucratie », il tape sur « l'islamisation » et le « grand remplacement », les « Nazislamistes » et les « féministes moïses ». Il défend les violences policières, accuse même un préfet d'être « ami » des « islamistes », estime qu'une « idéologie gouverne la France depuis 40 ans pour la défranciser ». De la propagande fasciste aux heures de grande écoute.

; Mais qui paie Jean Messiha ? Avant d'être une star médiatique, c'est un haut fonctionnaire du ministère des armées. Lorsqu'il rejoint l'équipe de campagne de Marine Le Pen en 2017 il doit, théoriquement, quitter son poste. Mais non, le Ministère continue à lui verser son gros salaire. Selon Médiapart, le propagandiste touche alors 6000 euros par mois d'argent public sans travailler, sans compter les primes annuelles. Entre 2017 et 2021, il n'a pas traité le moindre dossier, et tout le monde le sait en interne, révèle le journal.

; Disons les choses clairement : l'État français subventionne un fasciste pour qu'il puisse arpenter les plateaux télé. Le Ministère sait parfaitement que ce monsieur ne travaille plus dans la maison, mais il continue de le rémunérer. 5 ans d'emploi fictif à 6000Euros par mois, c'est 360.000Euros d'argent public détournés. Et le fameux « devoir de réserve » ? Inexistant pour Messiha. Imaginez un haut fonctionnaire qui tiendrait quotidiennement des discours d'extrême gauche dans les médias ? Impensable. Il serait viré le jour même. La hiérarchie du Ministère est donc complice de Messiha. Elle a d'ailleurs refusé de répondre à Médiapart.

; Jean Messiha intervient notamment dans les médias de Bolloré : chez le pédophile « Morandini Live », à « L'heure des pros » sur Cnews, chez « Touche pas à mon poste » sur C8, chez Sud Radio... En 2017 il est « coordinateur du projet présidentiel de Marine Le Pen », puis il rejoint Zemmour car il trouve Le Pen trop molle sur l'islam. Il est alors rémunéré 32.700 euros pour ses interventions à la télévision. En 2019, le haut fonctionnaire avait aussi facturé des notes de campagne au RN pompées sur des articles, blogs ou pages Wikipédia. L'équipe du RN s'en était aperçue et l'avait poussé vers la sortie. Le fascisme, ça rapporte.

; Pris isolément, Jean Messiha n'est qu'un pitre d'extrême droite. Ce qui est gravissime, c'est que l'État finance délibérément cet individu, en lui garantissant un gros salaire de fonctionnaire pour continuer son activisme d'extrême droite. Ce qui est gravissime, c'est qu'il soit en plus exempté du devoir de réserve. Que les grandes chaînes de télévision lui donnent la parole en permanence.

; Messiha n'est qu'un symptôme : une armée gangrenée par l'extrême droite. Une administration qui couvre un propagandiste qui n'est pas à son poste. Des médias qui offrent l'écrasante majorité de leur temps d'antenne à des « polémistes » réactionnaires. Messiha est le symptôme d'un pays qui pourrit par le haut.

¥ TENTATIVE D'HOMICIDE

Ces images ne tourneront pas en boucle sur les chaînes en continu, contrairement aux champs industriels envahis la semaine dernière près de Nantes.

Samedi 17 juin, lors de la manifestation contre le projet de ligne Lyon-Turin qui va percer la montagne, les gendarmes ont de nouveau tiré de très nombreuses grenades contre la mobilisation écologiste.

50 personnes ont été blessées, dont 6 hospitalisées. Des grenades de désencerclement ont été abondamment lancées dans la foule. Mais aussi des tirs de grenade explosive GM2L, celles qui arrachent des mains et peuvent tuer, classées comme « armes de guerre ».

Une de ces grenades mortelles, tirées au lanceur par les gendarmes depuis un pont surélevé, a explosé à hauteur de tête, juste devant une personne qui prenait des photos. Par miracle, elles portait un casque, un masque à gaz et des bouchons d'oreille.

Malgré cela, des éclats ont traversé le masque, pourtant robuste, et lui ont causé des plaies délabrantes en visage, et ont détruit son appareil photo. Une telle explosion si proche de sa tête aurait pu la défigurer voir la tuer si elle n'était pas si bien protégée.

Une autre personne a eu le pied gravement abîmé par une explosion.

Sur ces images, c'est une tentative d'homicide. Une de plus sur le compte du gouvernement français et de ses forces armées. Pour imposer des projets inutiles et destructeurs.

En manifestation, protégez vous des armes de la police.

▶ vidéo : <https://fb.watch/ljNHpYTzfi/>

(posts de Contre Attaque)

Brochure : Pas vue pas prise, contre la video-surveillance

En quelques années la vidéosurveillance s'est imposée de manière incontournable dans notre quotidien. Les caméras ne sont plus réservées aux boulevards des villes ou aux allées des grands magasins, aujourd'hui on peut les croiser partout. Elles sont devenues banales au point qu'on ne les remarque presque plus. Pourtant, pour certain e-s, difficile d'oublier le poids de ces petits appareils voyeurs sur nos vies et nos modes de fonctionnement. Elles rendent les endroits pris dans leur champ de vision plus hostiles, parce que, forcément, avoir l'impression d'être épié-e en permanence rend méfiant-e. On se demande si on n'a pas l'air louche, on s'auto-censure. C'est le propre de la surveillance que de pousser à la normalisation, de faire qu'on s'assagisse de soi-même par crainte d'une répression potentielle.

La « sécurité » par la répression et le contrôle c'est une des bases de l'État, qui reste toujours à la recherche de nouveaux moyens d'asseoir et de consolider sa domination. La vidéosurveillance, même si elle n'est qu'un outil parmi d'autres, prend une place de plus en plus importante dans la panoplie sécuritaire actuelle. Notamment parce que les caméras sont un soutien d'autres dispositifs pour un État qui ne peut pas multiplier les flics à l'infini. En augmentant constamment leur champ de vision et leur efficacité par de nouvelles installations et des logiciels de surveillance automatisée toujours plus performants, les condés peuvent accroître leurs capacités sans avoir à augmenter leurs effectifs. Qu'on ne se fasse pas d'idées pour autant, le déploiement croissant de vidéosurveillance dans l'espace public n'est pas synonyme d'une diminution du nombre de patrouilles de keufs dans la rue.

En plus d'être un pilier de la répression, la vidéosurveillance est aussi par essence un formidable outil de discipline. Son panoptisme, l'impression pour nous d'être possiblement observé-e-s partout et tout le temps, pousse à la normalisation. D'autant plus quand on sait que les logiciels de vidéosurveillance visent de plus en plus à détecter les comportements « anormaux » : s'arrêter dans un espace où il faut marcher, flâner alors que l'on devrait savoir où on va, s'asseoir là où il faut se tenir debout, se rassembler alors qu'il faudrait rester seul-e. Combattre la

vidéosurveillance c'est aussi revendiquer de pouvoir vivre sans se demander encore plus à quelles normes il faut se soumettre alors qu'on voudrait les abolir toutes. On aurait tort de ne voir que les caméras de rue. Le regard du pouvoir vient s'immiscer dans tous les endroits où les forces de contrôle cherchent à se déployer : lieux de travail, écoles, prisons, halls d'immeuble, transports, etc. Partout l'État et ses auxiliaires cherchent à rappeler et à renforcer leur présence. Et comment ne pas voir toutes celles qui installent des caméras chez elle et dégaînent leur téléphone à la moindre anomalie ? De la manif à la rando, rares sont les endroits et les moments où l'on n'a pas à se méfier d'être épié-e-s par un petit mouchard.

Et comme on en a fait l'expérience pendant le confinement avec les drones, même la tranquillité de plages, de forêts et de montagnes se voit dérangée par leur bourdonnement arrogant.

Du coup le déploiement massif de caméras, leur perfectionnement et les promesses d'extension de leurs usages foutent la trouille. Ça paraît vertigineux. Mais on n'a pas envie de se résigner, ce n'est pas parce que la vidéosurveillance est devenue omniprésente qu'elle ne peut plus être remise en question et attaquée. En clair, on refuse de s'y habituer.

Malgré l'impression qu'on peut en avoir, ces systèmes sont loin d'être infaillibles, ils ont des points faibles, des brèches, et il existe plein de façons de les contourner. Alors l'idée de ce projet c'est de mutualiser nos connaissances, nos astuces et nos pratiques pour se sentir plus fort-e-s, en se donnant des billes pour se débrouiller face à la vidéosurveillance. Pour qu'elle ne nous assomme pas au quotidien ni ne nous empêche d'agir. Savoir où sont placées les caméras, comment elles fonctionnent, comment leurs images sont transmises et consultées et comment les technologies évoluent, c'est aussi se donner des moyens concrets de pouvoir, avec plus de confiance, s'en prendre à la vidéosurveillance et aux intérêts qu'elle protège.

Ce projet repose sur des connaissances acquises un peu partout par différentes personnes, il n'est donc pas l'oeuvre de technicien-ne-s ou d'expert-e-s. Ça veut dire qu'on ne prétend ni être complètement exhaustif-ve-s, ni qu'on n'a pas pu faire d'erreur dans ce que l'on partage et que, la situation évoluant continuellement, il y aurait sans cesse des ajouts et modifications à apporter. Mais ça veut aussi dire qu'il y a pas mal d'informations accessibles à celles et ceux qui veulent apporter de l'eau au moulin de la lutte contre la surveillance.

► [Sommaire et brochure en PDF](#)

« A Mayotte, l'Etat combat la misère par la violence »

L'opération de police « Wuambushu » déclenchée à Mayotte contre les personnes en situation irrégulière n'est qu'une loupe de ce qu'il s'y passe habituellement. Elle ne fait que scinder et opposer des parties de la population entre elles, estiment, dans une tribune au « Monde », dix avocates et avocats après une mission sur place.

Informées des violations graves et systémiques des droits fondamentaux à Mayotte, nous, avocates, adhérentes au Syndicat des avocats de France (SAF) ou à l'Association de défense du droit des étrangers (ADDE), nous sommes rendues sur place du 11 avril au 3 mai. Les constats que nous avons faits nous imposent d'alerter sur ce qu'il se passe à Mayotte, et cela y compris en-dehors de toute opération de « reprise » (« Wuambushu ») du territoire.

Nous y avons constaté des difficultés majeures d'accès aux avocats, aux juridictions, laissant 80 % de la population de l'île non informée de ses droits et totalement isolée quand elle se trouve être la cible des méthodes expéditives, fréquemment illégales de l'Etat. Nous y avons ressenti le danger que représente l'exercice de la défense des plus précaires et des étrangers. Mayotte, bien que délaissée par la métropole, a vu son électorat voter, aux dernières élections présidentielles, à près de 60 % pour le Rassemblement national, faisant de ce territoire un important vivier

électoral pour ce parti dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027.

Le climat de haine entre Français et étrangers (ou perçus comme tels) est permis, voire entretenu par l'Etat. Ce climat est entretenu d'abord par la création de « sans-papiers ». Sur une île où 40 % de la population vit dans des habitats précaires, l'accès à la carte de séjour est, en pratique, extrêmement compliqué.

Dématérialisation de la procédure, obligation de produire des justificatifs impossibles à avoir (par exemple : justificatif de domicile pour une case en tôle) sont d'autant d'entraves à l'obtention de cette carte, même lorsque toutes les conditions sont réunies pour que le droit au séjour soit acquis.

27 avocats pour plus de 300 000 habitants

Climat de haine entretenu ensuite par des contrôles d'identité à toute heure et en tout lieu, menant à des enfermements et éloignements sans étude préalable de la nationalité (française), du droit au séjour, sans accès à un avocat ni, a fortiori, à un juge. Bien que déjà condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme, la France s'entête et éloigne aveuglément.

Climat de haine entretenu également par la destruction, sans validation préalable par un juge, de quartiers entiers dont certains existent depuis plus de quarante ans. Sans proposition de relogement, sans endroit pour stocker leurs meubles (souvent, leur seule « richesse » économique), des familles se retrouvent à la rue, entraînant perte d'emploi et déscolarisation.

Climat de haine entretenu aussi en ne permettant pas un accès égalitaire à la justice. Avec seulement 27 avocats pour plus de 300 000 habitants, les avocats de Mayotte ne peuvent répondre aux demandes de tous. En outre, alors que 80 % de la population vit en situation de pauvreté, l'aide juridictionnelle n'est que très difficilement accessible, notamment en raison de sous dotations du tribunal pour le traitement des dites demandes.

La réponse exclusivement sécuritaire de l'Etat français

Climat de haine entretenu, enfin, par les menaces publiques et la diffusion de discours malveillants contre les étrangers, les avocats défenseurs de droits humains, les magistrats rendant des décisions non conformes aux desiderata des extrémistes.

Ces appels haineux envers les étrangers ou perçus comme tels, couplés à l'amalgame tant répété de « l'étranger-délinquant », ont mené à l'appel public au meurtre formulé le 24 avril par le vice-président du conseil départemental de Mayotte [celui-ci, sur une chaîne locale avait estimé qu'il fallait « peut-être (...) tuer » les « voyous » et s'était excusé ensuite]. Les discours xénophobes se banalisent et sont diffusés sans crainte ni filtre sur les médias de l'île.

Ne nous y trompons pas, l'opération « Wuambushu » n'a pas créé une période exceptionnelle. Elle n'est qu'une loupe de ce qu'il se passe habituellement à Mayotte, où l'Etat combat la misère par la violence. La réponse exclusivement sécuritaire apportée par l'Etat français ne fait que scinder et opposer des parties de la population entre elles. De cette manière, « l'ennemi » étant trouvé, sont laissées à l'abandon les questions des moyens donnés à la santé, à l'éducation, à la justice dans ce département qui demeure le moins doté de France malgré les enjeux majeurs que présente Mayotte.

Les signataires de la tribune : Mihidoiri Ali (Saint-Denis de la Réunion) ; Yseult Arnal (Nantes) ; Jean-Marie Biju-Duval (Paris) ; Anna Blanchot (Brest) ; Marjane Ghaem (Avignon) ; Agathe Joubin (Toulouse) ; Stéphanie Lefevre (Lyon) ; Camille Magdelaine (Paris) ; Fanny Sarasqueta (Toulouse) ; Flor Tercero (Toulouse).

La distribution de la BD "Panique à Bure" nous fait assister à des scènes complètement surréalistes et particulièrement inquiétantes.

On en rirait si la finalité n'était pas dramatique. La distribution de la BD "Panique à Bure" nous fait assister à des

scènes complètement surréalistes et particulièrement inquiétantes. Après la confiscation de la BD au collège de Chalindrey, nouvel épisode au collège de Fayl Billot où le Principal a (carrément) demandé aux élèves de ne pas la prendre parce qu'elle contiendrait des éléments dangereux et fait venir les gendarmes... !

Rappelons que cette BD raconte une fiction, un accident nucléaire qui se produirait dans Cigéo. L'objectif est d'apporter aux élèves une réflexion toute autre que celle de l'Andra, à partir d'un outil ludique. Nous le voyons comme un outil pédagogique. En quoi cela est dangereux ?

Ce qui est dangereux, ce sont plutôt les réactions de ces chefs d'établissement qui ne permettent pas à leurs élèves de se faire un avis à partir de sources pluralistes alors que c'est ainsi que se forge l'esprit critique.

L'affranchi, 09/06/2023.

(post de Cedra : Collectif Contre l'Enfouissement des déchets RAdioactifs)

A ANGOULEME, ON MANIFESTE POUR EXIGER JUSTICE CONTRE LA POLICE QUI TUE IMPUNEMENT

Marche blanche Le 17 juin à Angoulême en hommage à Alhoussein Camara, jeune de 19 ans, tué par un policier sur le chemin de son travail mercredi 14 juin vers 4h du matin, suite - selon la police - à un refus d'obtempérer dans le cadre d'un contrôle routier.

La procureure invoque la légitime défense du policier qui aurait tiré parce que, dit-il, la voiture fonçait sur lui. Sauf qu'il n'y a pas grand monde pour croire à la version du policier vu le caractère exemplaire d'Alhoussein dans tous les domaines, incapable d'un tel geste selon tous ses proches et connaissances et visiblement une bonne partie de la population d'Angoulême qui a tenu à manifester sa solidarité avec la famille.

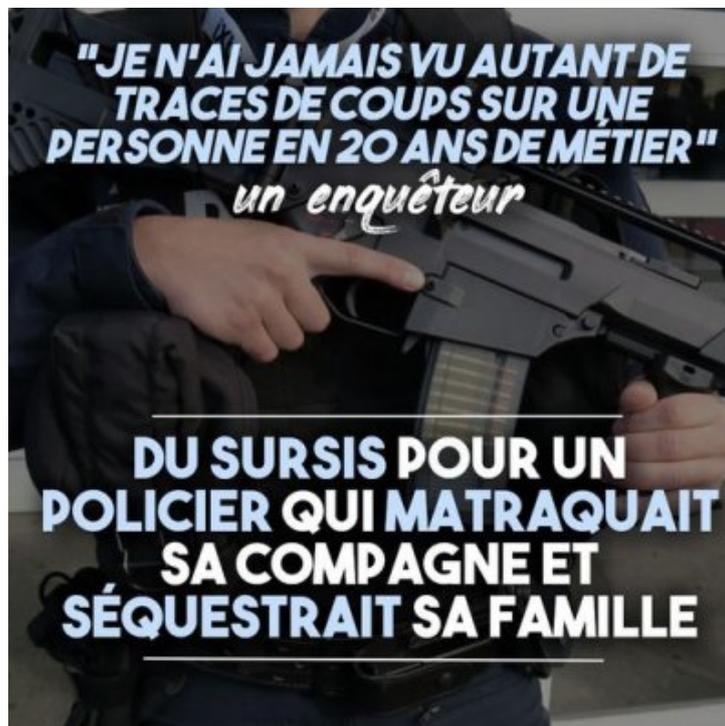
La famille demande justice et vérité pour Alhoussein et a porté plainte pour homicide volontaire contre le policier .

<https://www.facebook.com/herve.langlois.900/videos/490927796536291>

(post de Jacques Chastaing)

L'OQTF, un outil pour réprimer la solidarité internationale

- ▶ [L'OQTF, un outil pour réprimer la solidarité internationale](#) - Julie a participé à la manifestation du 1er mai dernier à Paris. Dans la cohue, elle est violemment interpellée par les flics. S'ensuit une série d'actes honteux. Mensonges, insultes sexistes, intimidations, tentative de prise d'ADN sans consentement et pour finir placement en CRA montrent ce qu'est la définition de la justice de l'État français et de ses sbires face à quiconque s'oppose à eux. Julie nous a transmis son témoignage.
- ▶ [Récit d'une arrestation arbitraire : « si on vous stresse trop, vous la lâchez, on en trouvera une autre. »](#) - Récit d'une arrestation, garde-à-vue et expulsion du territoire suite à la manif du 1er mai à Paris.



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

5 POLICE : DU SURSIS POUR DES VIOLENCES BARBARES ET LA SÉQUESTRATION D'UNE FEMME ET SES ENFANTS

Le 19 juin dernier, un fonctionnaire de police parisien est condamné à 3 ans de prison intégralement assorti du sursis pour des faits de violences extrêmement graves à l'encontre de sa conjointe et de ses deux enfants en bas âge : des faits de séquestration et de violences physiques répétées. L'examen médical rapporte des hématomes importants sur l'ensemble du corps de la victime, dus à des coups de matraque télescopique. Sa famille révèle également qu'elle avait fait l'objet de menace de mort de la part du policier, qui avait pointé son arme sur la tempe de sa conjointe.

Rien d'extraordinaire malheureusement. Les violences masculines chez les agents de police et de gendarmerie apparaissent dans les médias régulièrement, mais bien trop souvent traitées de manière anecdotique dans les rubriques de faits divers. Comme si il n'y avait plus rien de surprenant à ce qu'un représentant de l'autorité publique commette des violences gravissimes alors même qu'en principe, sa seule mission est d'en protéger les victimes...

Il est vrai que quand leur plus haut supérieur, le ministre de l'intérieur, est lui-même mis en cause dans des affaires de violences sexuelles, que peut-on attendre de la police ?

Des recherches démontrent d'ailleurs une tendance aux violences sexistes d'autant plus accrue chez les policiers, comme l'explique Sébastien Roché. Il s'agit d'un corps imprégné par le virilisme et la culture de la violence.

Des policiers violents protégés par leur hiérarchie, leurs collègues, la justice... protégés par un système tout entier. Il faut attendre que les plaintes se cumulent, ou bien que l'affaire soit médiatisée, ou dans le pire des cas, attendre les pires barbaries, jusqu'au féminicide, pour que la justice s'inquiète enfin du sort des victimes des policiers. Ou bien, plus exactement, attendre que la justice s'inquiète de son image, complice des agresseurs qu'elle protège, pour qu'elle agisse.

Les exemples de cette impunité judiciaire sont nombreux. Ne nous méprenons pas, il ne s'agit en rien de faits divers. Nous sommes confrontées à des violences systémiques, permises par une impunité sociétale et judiciaire,

intégrée jusque dans les plus hautes sphères de l'État.

Macron annonçait dès son premier mandat que la lutte contre ces violences serait la priorité de son quinquennat. Deuxième mandat, Darmanin à la tête du ministère de l'intérieur, des violences qui ne cessent de s'accroître en toute impunité... le bilan est accablant. Une augmentation de 21% des violences dénoncées en 2021 par rapport à 2020. Et toujours des taux de classements sans suite sans égal : 78% de classements sans suite en 2021 pour les plaintes dénonçant des viols, agressions sexuelles et harcèlement de rue.

Et lorsque ces violences sont commises par ceux-là même qui prétendent pouvoir s'y opposer, la violence est double. Que ce soit lorsque des personnes dépositaires de l'autorité publique commettent elles-mêmes directement ces violences, ou encore lorsque s'ajoute à la violence déjà subie, le mépris, la culpabilisation, la violence verbale au sein même des commissariats.

Des agents qui, ces dernières semaines, par une habile opération de communication, tentent de dissimuler leur violence et leur mépris des personnes sexisées en distribuant des flyers contre les violences sexuelles et sexistes ou encore en créant des files d'attente spécifiques dans les commissariats pour les personnes victimes de ce type de violences. Des mesures cosmétiques, voire contre-productives.

LE LAXISME DE LA JUSTICE ?

À Saint-Brévin, un groupuscule d'extrême droite opposé à un centre d'accueil pour les réfugiés sème la terreur depuis des mois. Menaces de mort contre les élus, tracts racistes dans les écoles, organisation de manifestations néo-nazies violentes et incendie de la maison du maire en pleine nuit.

Suite à cette mise à feu criminelle, le maire avait démissionné, provoquant un écho médiatique national. Mercredi 21 juin, deux militants de ce groupuscule ont été arrêtés. Ils s'étaient vantés d'avoir brûlé la maison du maire explique Ouest-France. Pourtant, quelques heures plus tard, soit le jour même, le procureur de Nantes les libérait, expliquant que les investigations se poursuivaient.

Une prudence judiciaire qui ne bénéficie pas aux mouvements sociaux.

Rappelons que c'est le même procureur de Nantes qui n'hésite pas à reconduire pour 48 ou 72 heures en cellule des personnes arrêtées en manifestation, à les déferer systématiquement en comparution immédiate, à requérir de la prison ferme sur la base de PV mensongers de policiers.

On se souvient de gardes à vue plus longues ces dernières semaines uniquement pour avoir amené une banderole en manifestation. Ou, plus récemment, pour avoir été simplement présent lors d'une marche antifasciste, immédiatement empêchée par la police, samedi 17 juin. Des enfermements qui durent parfois deux jours voire plus, sans suite, purement punitifs. On se souvient de peines extrêmement lourdes de prison ferme réclamées contre des manifestant-es jugé-es en urgence, sans la moindre preuve autre que la parole de policiers.

Le procureur de Nantes Renaud Gaudeul, en poste depuis 2021, avait exercé en Martinique après avoir été avocat en droit international des affaires à Chicago.



Ce gouvernement démantèle méthodiquement les contre-pouvoirs - Résistance !?

ATTAC CONVOQUÉE PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ULTRA GAUCHE

Alors que les violences d'extrême droite explosent en France, le gouvernement lançait avec le Rassemblement National, le 10 mai dernier, une commission d'enquête parlementaire sur les « groupuscules, auteurs de violences à l'occasion [des] manifestations ».

Cette commission s'intéresse à « la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action » de ces groupes. Une chasse aux sorcières. D'ailleurs, les financements des lobbies écocidaire ou des groupuscules d'extrême droite ne sont jamais interrogés par le Parlement. Cette « enquête » porte sur la période qui va du 16 mars au 3 mai 2023. Donc entre l'usage du 49-3 et les diverses manifestations spontanées qui y ont répondu jusqu'au 1er mai particulièrement déterminé, en passant par la mobilisation de Saint-Soline.

Dans la continuité des menaces contre la Ligue des Droits de l'Homme et des dissolutions, il s'agit clairement d'intimider et de cibler les collectifs de gauche et écologistes. « Ces groupuscules entravent la liberté de manifester et attaquent nos forces de l'ordre jusqu'à tenter de les tuer », a accusé le député Macroniste Florent Boudié. La proposition a été soutenue et votée par l'extrême droite. **Comme si les manifestant-es étaient responsable de la perte de liberté de manifester, et pas les hordes de forces répressives mobilisées pour le moindre rassemblement revendicatif.**

Le député Macroniste nantais Mounir Belhamiti explique que cette commission sert à « comprendre l'organisation de ces groupuscules de casseurs, investiguer sur leurs sources de financement, leurs modes d'intervention, pour mieux combattre leurs atteintes à la vie quotidienne des citoyens et aux valeurs de la République ». Il expliquait dans la presse : « À Nantes, plus qu'ailleurs probablement, nous savons les exactions de ces groupuscules violents ». À entendre cet individu, on peut se demander de quels groupes violents il parle. De la police ? Des néo-nazis qui incendient la maison d'un maire près de Nantes ? Et quel est son objectif ? Une nouvelle vague de dissolutions ? Une répression groupée ?

La définition de « groupuscules d'ultra-gauche » est devenue extensible pour le régime. L'association Attac fait savoir qu'elle a « reçu ces derniers jours une convocation de l'Assemblée Nationale pour la date du 26 juin ». Deux autres organisations engagées pour la justice sociale et climatique, Extinction Rebellion et Dernière rénovation, sont aussi convoquées.

La convocation d'Attac a finalement été repoussée au 18 juillet, les deux autres auront lieu à la date prévue. Pour rappel, « l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne » est une structure altermondialiste créée en 1998, dont les revendications sont modérées, à savoir taxer les flux financiers pour réguler la mondialisation à hauteur de 0,01%, comme l'avait préconisé l'économiste Tobin. De fieffés bolchéviques !

Attac est composée d'un conseil scientifique avec des agronomes, économistes, juristes, et a toujours dénoncé, à chaque grand sommet altermondialiste, les actions offensives. De son côté, Dernière Rénovation appelle à une « victoire politique sur la rénovation énergétique, via des actions de perturbation non-violentes. » De dangereux radicaux.

Si Attac est considéré comme un « groupuscule auteur de violences » par le gouvernement alors Contre Attaque est un média de turbo-méga-totale-gauche. Et on peut s'attendre à l'interdiction de centaines de collectifs anticapitalistes, d'associations écolos ou de syndicats... Après les menaces contre la Ligue des Droits de l'Homme et la police anti-terroriste envoyée contre des écologistes, plus rien ne semble impossible.

Ce gouvernement d'extrême droite franchit une à une toutes les étapes vers une dictature assumée, et démantèle les contre-pouvoirs à une vitesse vertigineuse. L'accusation « d'ultra-gauche » voire de « terrorisme » s'étend désormais à la gauche modérée, et bientôt à quiconque critiquera le pouvoir en place.

Source :

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/attac-et-plusieurs-associations-dans-le-viseur-du-gouvernement-stop-a-la>



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS E.S ET GOUVERNEMENT D'EXTRÊME DROITE

Mardi dernier, le 20 juin, c'était la journée mondiale des réfugié-es. En France, le gouvernement s'est comporté comme une mafia d'extrême droite à trois reprises le même jour :

«Refus d'une minute de silence pour les mort.e.s en mer Méditerranée

Le 14 Juin, plus de 700 personnes, femmes, hommes, et une centaine d'enfants sont mort.e.s noyé.e.s au large des côtes grecques, dans la mer Méditerranée. Les rescapés disent qu'ils sont appelés à l'aide pendant des heures, et que leur navire a coulé alors que les gardes côtes sont venus tirer l'embarcation. Cette catastrophe est d'une ampleur inouïe. S'il fallait donner un ordre de grandeur des drames humains, rappelons nous que le naufrage du Titanic, qui marque encore les esprits 100 ans plus tard, avait causé la mort de 1500 personnes. L'équivalent de deux naufrages comme celui du 14 juin. Pourtant la noyade de masse aux portes de l'Europe n'a pas provoqué d'électrochoc politique, au contraire.

A l'Assemblée Nationale, la NUPES a proposé une minute de silence pour ces vies perdues. La présidente du Parlement, la macroniste Yaël Braun Pivet, s'est opposée à cet hommage. Elle a déclaré « On ne fait pas de minute de silence de cette façon-là » puis « une minute de silence ne doit pas servir à faire le buzz ». Alors qu'elle piétinait la mémoire des défunts, elle était applaudie par la droite et l'extrême droite dans l'hémicycle.

«Une néofasciste reçue à l'Élysée

Le même jour, Macron recevait la néofasciste italienne Giorgia Meloni à l'Élysée pour parler de l'immigration. Autrement dit, il souhaitait synchroniser les politiques d'expulsions entre les deux pays. Le Figaro précise que sur ce sujet, le gouvernement français et l'extrême droite italienne ne sont pas « si éloignés ». Il faut dire que le ministre de l'Intérieur Darmanin est lui-même d'extrême droite.

«Violences policières et expulsions de mineurs

Le soir, près de 450 jeunes exilés isolés, accompagnés d'une centaine de bénévoles installaient des tentes devant le Conseil d'État à Paris. L'objectif était de mettre en lumière la détresse des jeunes qui survivent dans la rue depuis deux mois, afin d'ouvrir un dialogue avec les autorités.

La seule réponse ? Une violence extrême. 200 policiers dont la BRAV étaient envoyés pour expulser la place et détruire les tentes. Une nasse entourait les lieux, les jeunes exilés étaient sortis des tentes par la force. Certains frappés, étranglés ou gazés. Une quarantaine de mineurs et bénévoles étaient interpellés, six autres ont dû être hospitalisés. Selon des témoins, pendant l'opération, de nombreux policiers criaient : « qu'ils rentrent chez eux », « Prenez-les chez vous ». Enfin, tout le monde était escorté sur plusieurs kilomètres jusqu'à un square, au milieu de la nuit.

C'était le 20 juin, journée mondiale des exilé.e.s, et le gouvernement français a montré une fois de plus, à qu'il était d'extrême droite.

÷Margaux Gable
(posts de Contre Attaque)

Récit de la garde à vue du 05/06 à Lyon dans le cadre d'une enquête sur le sabotage d'une usine Lafarge

► [Récit de la garde à vue du 05/06 à Lyon dans le cadre d'une enquête sur le sabotage d'une usine Lafarge](#) -

Lundi 5 juin, à travers la France, une quinzaine de personnes sont perquisitionnées et interpellées, accusées d'avoir participé à l'« invasion-sabotage » de l'usine Lafarge de Bouc-Bel-Air (13, Bouche-du-Rhône), le 10 décembre 2022, dont les dommages sont estimés à hauteur de 6 millions d'euros. Nous rédigeons ce communiqué alors que, le mardi 20 juin, 18 personnes ont de nouveaux été arrêtées dans des conditions similaires.

Refus d'obtempérer : cinq fois plus de personnes tuées par des policiers depuis cinq ans

- ▶ [Refus d'obtempérer : cinq fois plus de personnes tuées par des policiers depuis cinq ans](#) : 17 ans. Le jeune conducteur tué ce matin à Nanterre par un policier après un refus d'obtempérer, avait tout juste 17 ans. Alors que les chaînes d'info en continu relaient la version des policiers, qui font appel à la légitime défense, une vidéo vient la contredire. Non, il n'a pas foncé sur le policier, il redémarrait sa voiture quand il a pris une balle en plein cœur. Une victime de plus, alors que nous recensons en 2022, déjà cinq fois plus de personnes tuées par des policiers depuis 2017 après un refus d'obtempérer. Dès ce jeudi 29 juin, retrouvez sur basta ! des chiffres inédits sur les interventions policières létales grâce à l'actualisation de notre base de données
- ▶ Un jeune homme de 17 ans exécuté sommairement par la police
Ce matin à Nanterre un policier a abattu froidement le conducteur d'un véhicule sous prétexte d'un refus d'obtempérer. Alors que la police tente de justifier un nouveau meurtre en prétendant que le tireur aurait agi en légitime défense et que les médias propagent ce mensonge, il s'agit bien en réalité d'une exécution sommaire.
- ▶ Vidéo : <https://fb.watch/lqJGXlfQOH/>

Soulèvements de la Terre : les personnalités convoquées dénoncent une « volonté d'intimider »

- ▶ [Soulèvements de la Terre : les personnalités convoquées dénoncent une « volonté d'intimider »](#)
Huit militants sont convoqués le 28 juin pour s'expliquer sur la dernière manifestation contre les mégabassines à Sainte-Soline. Contactés par Reporterre, ceux-ci déclarent subir une répression démesurée.
(...) « Il y a une volonté de chercher des responsabilités individuelles, d'intimider les personnes et les organisations »
(...) Les personnes convoquées rappellent que plus de 200 organisations avaient appelé à rallier les Deux-Sèvres. « La manifestation, c'est la préfecture qui l'a interdite, la répression, c'est l'exécutif qui l'a organisée. Si la population se soulève, ce n'est pas de la responsabilité de quelques individus », conteste David Bodin, secrétaire général de la CGT des Deux-Sèvres.
(...) Ces responsables syndicaux relèvent d'ailleurs une multiplication des interdictions de rassemblement. « La préfecture des Deux-Sèvres ne veut plus qu'il y ait de manifestations sur la question de l'eau dans le département », observe David Bodin. « C'est devenu compliqué de faire valoir notre droit à manifester, s'inquiète également Nicolas Girod. On encourt des gardes à vue, des peines de prison. C'est choquant. »
(...) « Le peuple n'est pas d'accord avec le gouvernement et donc le gouvernement veut faire sans le peuple, c'est une conception étrange de la démocratie »
(...) Pour les six convoqués interrogés par Reporterre, le gouvernement a clairement pris parti dans ce combat pour le partage de l'eau : celui de l'agriculture productiviste, et des syndicats agricoles qui la portent, FNSEA et Jeunes agriculteurs. « J'ai dû déposer plainte il y a un an et demi pour menaces de mort de la part du président des Jeunes agriculteurs des Deux-Sèvres. Je n'ai jamais eu de nouvelles, raconte Benoît Jaunet, porte-parole de la Confédération paysanne des Deux-Sèvres. On demande seulement un moratoire, on appelle au dialogue, à l'écoute, on porte des alternatives. Mais la préfecture et les agriculteurs qui pompent l'eau refusent de nous rencontrer. »
(...) « C'est la société dans son ensemble qui se mobilise. L'enjeu, c'est notre survie. S'il n'y a plus d'eau, il n'y a plus de vie. Il faut protéger l'eau. »



Le meurtre de Naël n'est pas une bavure ni un cas isolé, c'est la férocité d'un État raciste et policier

4 MEURTRE DE NAËL À NANTERRE : UN CRIME RÉPUBLICAIN

Après l'exécution de Naël, jeune adolescent abattu froidement d'une balle dans le coeur, la police ne change pas ses habitudes.

Comme à l'accoutumée, les suites viennent légitimer les révoltes et la police continue de verser de l'huile sur le feu. Quelques heures après le drame, elle continue à s'en prendre violemment aux habitants des quartiers populaires en multipliant les provocations : insultes racistes, injures envers la victime, gazage massif, contrôles abusifs... Une violence et une humiliation quotidienne qui se matérialise encore plus violemment dans ces moments où la tension atteint son paroxysme . Dans ces conditions, difficile de garder son calme et la révolte est on ne peut plus légitime.

Rien n'a changé depuis les marches du MIB, la mort de Zyed et Bouna ou encore le tabassage de Michel Zecler.

Ces exécutions sont régulières, et leur fréquence s'est même accélérée depuis 2017 avec l'article L435 qui a élargi le cadre juridique de la légitime défense, redéfini concrètement en permis de tuer sans rendre de compte. Le nombre de personnes tuées par la police ne cesse de grimper.

On dénombre au moins 30 décès en 2019, 46 en 2020 et 53 en 2021. Rien qu'en 2022, 13 personnes ont été tuées pour un refus d'obtempérer. Dans l'écrasante majorité des cas, celles-ci n'étaient pas blanches.

Aucune fatalité ici. Il s'agit d'une volonté aussi morbide que froide du pouvoir politique de faire plus de morts. **La police tue des noirs et des arabes en toute décontraction, sans être inquiétée outre mesure.**

Ce drame n'est qu'un exemple de plus de ce qu'est la Police Française, une milice armée à la solde de l'Etat, chargée de protéger la bourgeoisie et le suprémascisme blanc.

La colère qui a explosé dans plusieurs quartiers de France cette nuit est légitime et nécessaire. Elle est également

politique et doit être soutenue de manière inconditionnelle, peu importe la forme qu'elle prend.

2005 aura été un tournant dans la prise de conscience politique pour certains d'entre nous, une demande divorce précoce avec la République (et la gauche par la même occasion).

Avec l'arrivée des réseaux sociaux et des smartphones, il arrive que ces homicides volontaires soient filmés et que la vérité éclate.

Une génération grandit avec ces images en boucle et l'idée que le bras armé de l'État applique ces piètres valeurs républicaines à la lettre.

Elle sait que les policiers sont prêts à tuer pour faire régner leur vision de l'ordre.

Le meurtre de Naël, n'est pas une bavure, ni un cas isolé, c'est la férocité d'un État raciste qui se manifeste de manière la plus concrète.

La police tue en toute impunité. Protégeons-nous, défendons-nous.

(post de CND)



Chronique du système policier français : jeunes en prison à tort, espionnage de masse, violences coloniales, CRA assassin, policiers tortionnaires, drones partout, dissolution, mise à mort, censure...

LE PROCUREUR DE NANTES CONTRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- ▶ **la police nantaise et le procureur général menace de poursuite judiciaire les auteurs d'une fresque contre le violences policières**

Hier, mercredi 5 juillet, plusieurs membres du collectif d'artistes engagés BlackLines se retrouvaient pour réaliser une grande fresque sur les violences policières et la révolte des quartiers populaires qui ont traversé le pays.

« arrêtez de peindre ou on vous embarque ! »

Très rapidement, c'est plusieurs équipages de police qui débarquent et encerclent les graffeurs. Un échange tendu a lieu entre les artistes et les agents. La police menace : « arrêtez de peindre ou on vous embarque ! » Sur le mur blanc, des scènes de violences policières vues ces derniers jours sont représentées. Un lettrage pose la légitime question de savoir si l'État ne serait pas terroriste ? Des policiers meurtriers ont le visage grimé en tête de mort, ou sont caricaturé en animal. Rien de bien méchant ni de répréhensible puisqu'il s'agit d'un mur libre destiné à l'expression de toutes et tous. Les tentatives d'intimidation policière ne prennent pas.

Mais s'en est déjà trop pour les policiers. Les images sur le mur leurs sont insoutenables. Les pauvres petits fonctionnaires en uniforme trouvent que la fresque donne une mauvaise image de la police. Que dans les circonstances, ce n'est pas bien. Un agent s'écarte et prend son téléphone. Il est mis en lien avec le parquet de Nantes. Il explique que de dangereux graffeurs sont en train de peindre des policiers en train de commettre leurs exactions quotidiennes. Au bout du fil, les forces de l'ordre annonce que Renaud Gaudeul, le procureur général en personne menace de les pousser et de les faire arrêter s'ils les peintres ne cessent pas tout de suite leur activité.

C'est ainsi, qu'à Nantes toutes voies dissonantes qui osent critiquer la police sont muselées ou étouffer. Le procureur de la république et les policiers ont empêché l'expression picturale d'une juste colère contre l'ordre raciste et meurtrier de la police. Un épisode de censure récurant contre le collectif BlackLines qui subit régulièrement les intimidations policières pour leurs peintures engagées. régime où l'on ne peut plus critiquer la police sans être menacé de finir en garde à vue ou en procès est un régime qui a déjà basculé.

(post de Contre Attaque)